

# Critique Communiste

Revue mensuelle de la Ligue communiste révolutionnaire  
(section française de la IV<sup>e</sup> Internationale)

N°83

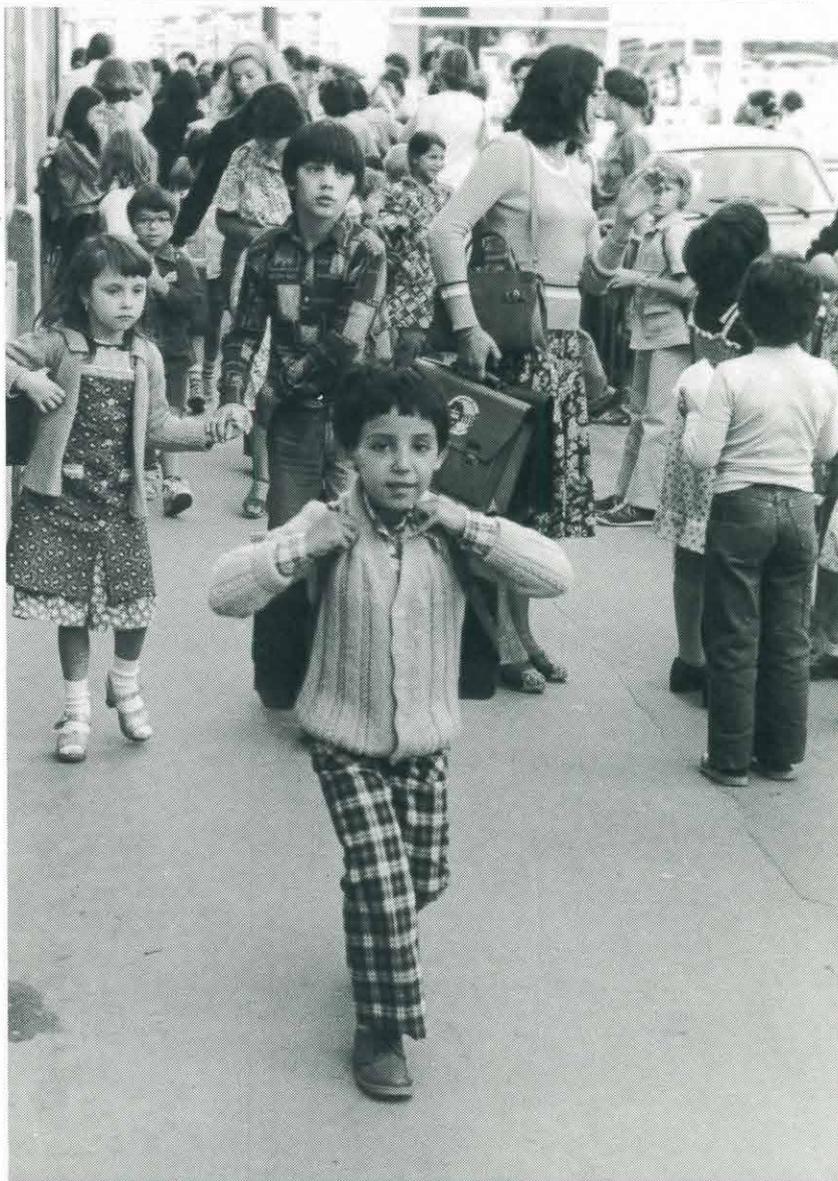
MARS 1989

20 F

◇ MUNICIPALES  
DU GRAND DESSEIN  
... AUX AFFAIRES

◇ La CGT au  
carrefour

◇ L'URSS en  
mouvement de  
J.-M. Chauvier



**EDUCATION : LES ENJEUX  
DE LA NOUVELLE MOBILISATION**



# TEHERAN-CARACAS

L'Occident s'est ému, jusqu'à la frénésie, des imprécations de Khomeiny et de ses appels au meurtre à l'encontre de Salman Rushdie. Pas de doute que l'intolérable ne saurait être toléré, ni qu'il faille condamner l'obscurantisme brûleur de livres !

Mais, à Caracas, sans appels, on a massacré des centaines d'innocents. Au nom d'une autre religion qui est celle de l'argent. Hier en Algérie, aujourd'hui au Venezuela, on lance des blindés contre les foules affamées, pour que les plans d'austérité du FMI s'appliquent. Les médias occidentaux, maîtres en indignation sélective, ont fait montre d'une plus grande discrétion : cet intolérable-là ne l'est-il pas ?

Oui, la liberté d'expression doit être défendue. C'est autre chose que la publicité tapageuse orchestrée autour d'un livre qui, sans Khomeiny, serait resté ignoré. Qui peut vite tourner à une campagne, aux relents racistes, aisément dénonçable comme croisade contre l'Islam... Le piège, dès lors, se refermerait.

Un piège qui ne peut exister que par les contradictions et hypocrisies des régimes impérialistes. Si les ayatollahs mènent leurs propres complots de palais en jouant des ricochets du scandale qu'ils viennent de provoquer en Occident, c'est qu'entre celui-ci et ceux-là l'intrigue est maîtresse. Y compris durant les années de guerre, lorsque l'horreur rapportait gros aux marchands d'obus.

Aujourd'hui, c'est la « reconstruction » qui promet de juteuses affaires...

Difficile, dans ces conditions, de condamner trop bruyamment le « fanatisme » de partenaires commerciaux si importants. D'autant que ce même fanatisme ne trouble pas tout le monde également : madame Thatcher et le pape ne sont-ils pas enclins à se sentir davantage solidaires de l'ordre religieux (fût-il musulman) que des provocations d'un apostat ? D'ailleurs, l'Occident chrétien n'a nulle leçon à recevoir des ayatollahs en matière d'autodafés et de bûchers !

Pourquoi est-il si difficile d'expliquer à Khomeiny que c'est à la dictature, pas à la religion, que la liberté d'expression peut insulter ? Et qu'on voit mal pourquoi sa décision (aux motifs religieux) en appelle à l'argent pour s'accomplir... Avec tarifs des primes différenciés selon que le tueur à gages sera musulman ou non !

Peut-être, tout simplement, parce que les régimes occidentaux sont privés de la moindre autorité morale. Ce qui les oblige, face à l'intolérance religieuse, à en appeler à l'indignation morale simulée : à charge des médias et de la publicité de la rendre vraie !

Tant il est vrai qu'on ne peut condamner les ayatollahs iraniens et armer les bourreaux vénézuéliens. Critiquer Téhéran et ignorer Caracas !

## SOMMAIRE

**4 Municipales : Du grand dessein... aux affaires**, par François Dietrich.

**8 Ecole : les enjeux de la nouvelle mobilisation**, par Francis Sitel.

★  
★ ★

**15 La CGT au carrefour**, par Jean Lantier.

**22 La grève en danger juridique**, par Didier Hanne.

★  
★ ★

**27 L'URSS en mouvement, de Jean-Marie Chauvier**, par François Dietrich.

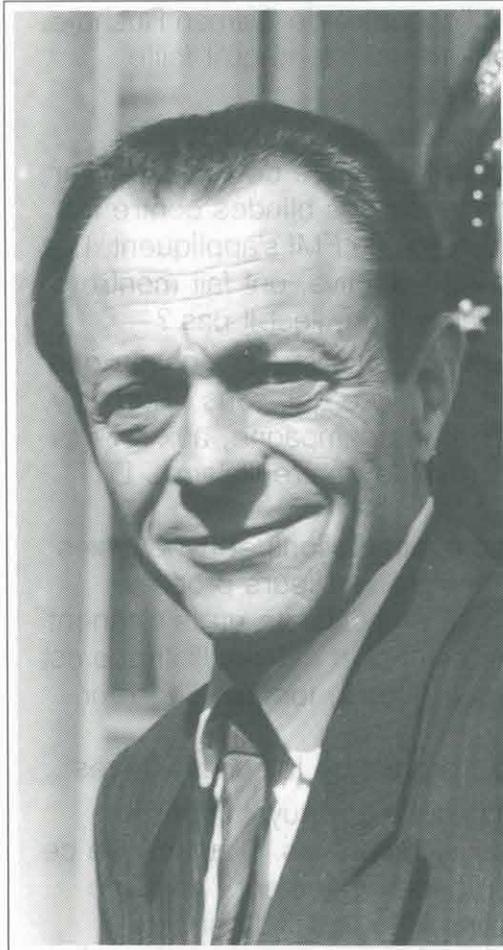
**30 L'expérience yougoslave**, par Maxime Durand.

**33 Considérations sur l'argent et la mort**, par Denisé Avenas.

Municipales :

# Du grand dessein ...aux affaires

FRANÇOIS DIETRICH



Lors des deux dernières échéances, en 1977 et 1983, les campagnes municipales s'étaient avérées des tournants politiques importants. Cette fois-ci, ce sont les incertitudes qui dominent, le sentiment d'être face à une situation mouvante, où chaque camp, chaque parti navigue à vue en proie à ses divisions internes. Dans cette situation en apparence insaisissable, il n'est cependant pas sûr que ne se dessine un tournant, qu'on ne peut comprendre que par un retour sur le chemin parcouru depuis la deuxième élection de François Mitterrand.

## DIX MOIS APRÈS

C'était il y a dix mois. Du bout des lèvres, François Mitterrand disait « oui » lorsque le

journaliste d'Antenne 2 lui demandait s'il était candidat à un second mandat. Il s'agissait de sortir le pays de la morosité de la cohabitation, de lui redonner une perspective, d'en refaire vibrer les couches profondes autour de la « France unie ». Du progrès social à l'antifascisme réssuscité face à un Chirac contaminé par Le Pen, il fallait faire oublier cinq ans d'espairs dilapidés de 1981 à 1986, puis deux années où les turpitudes de la cohabitation ne parvenaient pas à masquer la convergence grandissante entre le Parti socialiste et les secteurs les plus éclairés des partis de droite sur la gestion des grands dossiers économiques et sociaux. Mieux, il fallait faire passer la pilule de « l'ouverture » au nom du chantage : moi ou le chaos chiraco-lepéniste.

Pari tenu ? Dans l'immédiat à coup sûr, avec une réélection triomphale, 54 % des exprimés dans lesquels les jeunes et les femmes n'étaient pas les moins nombreux, et qui avait entraîné dans les communautés immigrées un perceptible « ouf » de soulagement. Chacun l'avait constaté, les deux campagnes qui avaient su marquer l'élection avaient été celles de François Mitterrand et de Le Pen, en raison de leurs capacités respectives à faire passer sur le pays un souffle, un avenir, même coloré en noir dans le cas du second. La campagne de Mitterrand aura permis de mettre en déroute Chirac et le libéralisme le plus sauvage, et avec lui toute la droite qui ne s'en est pas encore remise. Mais dans le même temps, le PS en a profité pour occuper davantage encore le créneau de la gestion gouvernementale rationnelle en temps de crise. Aussi est-il normal, dix mois plus tard, au moment des municipales, et bientôt des européennes, de voir le regain de crédit ainsi obtenu par le PS et Mitterrand commencer à s'épuiser.

## LA PENTE DES ABANDONS SUCCESSIFS

En 1981, François Mitterrand avait bénéficié de « l'état de grâce » durant un an, au cours duquel on aurait pu croire un moment à une dynamique réformatrice réelle, avant le tournant de 1982 vers l'austérité et la renonciation aux réformes de structures promises. En 1988, les trémolos se sont éteints avec la campagne, et l'état de grâce réduit à la symbolique électorale elle-même. La « France unie » se rétrécissait instantanément à l'ouverture aux centris-

tes, accueillie avec circonspection par l'électorat de gauche qui n'accordait pas au PS la majorité parlementaire. Symbole d'une pure et simple gestion gouvernementale, sans plus aucun dessein mobilisateur, la formation du gouvernement Rocard concrétisait le renoncement durable du Parti socialiste à toute réforme sérieuse au nom de l'efficacité. Du réformisme ancré à gauche de 1981, le glissement progressif, qui va du réalisme des gouvernements Mauroy, à la gestion à la fois technocratique et mendésiste de Fabius, aboutit, par delà la parenthèse de la cohabitation, à la seule « compétence » gestionnaire du rocardisme, davantage dégagé encore de toute attache avec les besoins réels des travailleurs. La candidature charismatique de Mitterrand, comme le spectre de Le Pen, étaient seuls à même de permettre au Parti socialiste d'éviter d'avoir à payer, socialement et politiquement, ces abandons successifs. Mais un tel sursis aura nécessairement des bornes.

## LE SYNDROME CHINOIS

Les luttes de l'automne, et en particulier celles des infirmières, ont rapidement mis en lumière la fragilité de la construction rocard-mitterrandienne. Comme Chirac, Pasqua et Devaquet deux ans plus tôt lors du mouvement des jeunes et des cheminots, ils n'avaient non seulement pas senti venir la vague, mais ne parvenaient pas à en comprendre les origines et la profondeur alors même qu'elle déferlait, suscitant incrédulité, mépris, tentative de manipulation dans les cabinets ministériels. En octobre 1988, il n'aurait pas fallu grand-chose, et en particulier la capacité de la coordination infirmière à se hausser un cran au-dessus des préoccupations catégorielles, pour que la vague se transforme en cyclone, dans le secteur de la santé et au-delà. Dans les deux cas, les équipes gouvernementales s'avèrent incapables de prévoir et de comprendre les évolutions et les tendances profondes du pays réel. Lorsque des mouvements s'engagent, le sentiment les gagne d'être face à des phénomènes incompréhensibles, pour lesquels l'explication de la manipulation reste alors la seule rationnelle, comme les ingénieurs de la centrale nucléaire qui la voit s'enfoncer dans le sol sans comprendre.

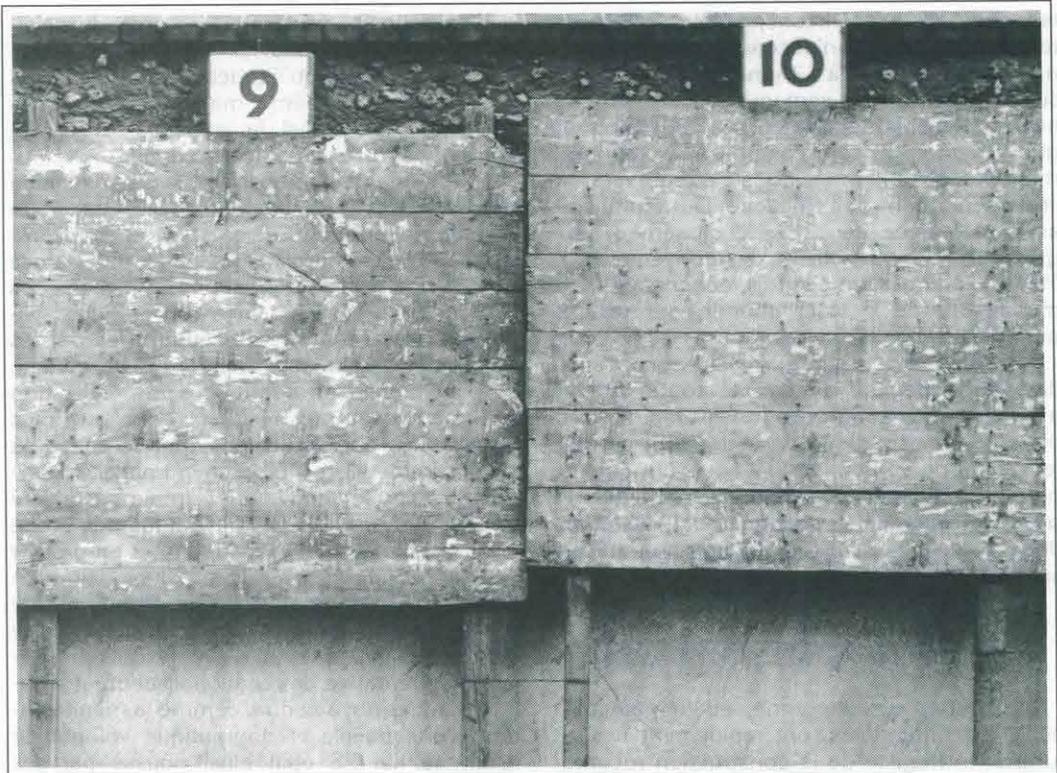
## LE RÉVÉLATEUR DES « AFFAIRES »

L'imbroglie politico-financier des affaires Péchiney et Société générale, prend, au-delà des faits, et quelle que soit l'implication réelle

des énarques socialistes et des amis du président, valeur de symbole.

D'abord parce qu'il touche au domaine des nationalisations, thème majeur des élections de 1981, et auquel la gauche, PS et PC confondus, fut incapable de donner un véritable prolongement mobilisateur. Une politique de changement réel, ouvrant la voie à une autre logique économique et sociale, aurait pu remettre le secteur nationalisé entre les mains des travailleurs, par l'élection à tous les niveaux des responsables par les salariés, la pratique systématique du contrôle des entreprises par les travailleurs eux-mêmes. Les partis de gauche se contentèrent au contraire d'une étatisation technocratique, aux résultats pour le moins discutables, non seulement dans le cadre du système capitaliste à proprement parler, mais y compris sur le plan d'une simple rentabilité sociale. Il n'en fallait pas davantage à la droite pour justifier les « privatisations » et en profiter pour y injecter les « noyaux durs » dûment sélectionnés. Une nouvelle fois, l'immobilisme de la gauche donnait des cartouches à la droite. Elle lui permettait d'aller jusqu'à présenter toute tentative de renationalisation et d'extirpation des noyaux durs comme la manifestation d'une puérole et dogmatique volonté de revanche. Le PS était ainsi poussé par ses propres renoncements à tenter le « dénoyautage » par les mécanismes financiers classiques jusqu'à s'y faire piéger.

Mais si les affaires mordent sur l'opinion, au-delà des campagnes de la droite et des manipulations, c'est qu'elles symbolisent un tournant. Dans les cinq premières années d'exercice du pouvoir, le PS apparaissait encore comme un corps étranger et extérieur aux sommets de l'Etat et des complexes politico-financiers, occupés par la droite depuis le gaullisme. Vivant sur la lancée du discours de 1981, puis sur l'image complaisante d'un Mitterrand cerné par les ministres de droite au temps de la cohabitation, le PS apparaissait encore doté d'un projet à long terme permettant de présenter la gestion gouvernementale et étatique comme des embûches provisoires sur un chemin porteur d'avenir. Avec les affaires boursico-tières, le PS, et le président avec lui, voit un morceau supplémentaire de son âme s'envoler. Même si son insertion dans l'appareil d'Etat et ses rouages plus ou moins douteux n'est pas aussi puissante que ne fut autrefois celle du parti chiraquien, le sentiment qu'il existe un Etat-PS analogue à l'ancien Etat-RPR s'installe dans la conscience collective. Certes, l'opposition de l'appareil du PS à « l'ouverture » sans rivage qu'aurait signifié l'élection de Fabius comme Premier Secrétaire, les désarrois qui se traduisent à la base par l'émergence de nombreuses listes socialistes dissidentes montrent



les résistances à cette dégradation. Mais elle se poursuit, tendant à assimiler dans une même suspicion les partis de droite et le PS d'aujourd'hui. Voici ce dernier en voie de payer les inconvénients d'une gestion loyale du capitalisme, mais sans avoir su maintenir un discours et une image ancrés à gauche, voire tout simplement une implantation sociale, qui lui permettent de justifier sa pratique gouvernementale. Ici, la social-démocratie française d'aujourd'hui ne sait plus se prémunir de l'image « radicale » qu'elle détenait dans l'entre-deux-guerres, ni d'une base sociale structurée par un mouvement syndical fort, comme en Angleterre ou en Allemagne Fédérale.

Car, désormais, les scandales descendent en cascade jusqu'à l'échelon municipal lui-même, mêlant élus de droite et de gauche, comme à Marseille. Ainsi, l'image de probité et de dévouement qui entourait les partis de gauche se trouve entamée, après que les diverses affaires de fraude électorale aient terni l'image du PCF sur ce plan. Il ne s'agit plus seulement d'affaires malheureuses comme celle de Greenpeace, mais d'une immersion croissante du PS dans la boue de la gestion financière. C'est l'heure du réformisme sans réformes, et sans le justificatif d'une image d'intégrité et de combat pour des idéaux abstraits de justice sociale et d'égalité, qui à défaut de pouvoir toujours être respectés au sommet de l'Etat,

passaient encore pour pouvoir l'être à l'échelon local.

## L'OUVERTURE EN PANNE

Dans un tel contexte, les contradictions au sein du PS ne peuvent pas ne pas s'aggraver. Tant que « l'ouverture » signifie en fait l'adaptation au centrisme, le PS ne peut que mettre en jeu ses liens, déjà minces, avec la masse des travailleurs, et perdre ainsi son intérêt majeur vis-à-vis des capitalistes, qui est d'être un gestionnaire écouté par sa base. Pour beaucoup de militants socialistes, la nécessité du maintien de l'« ancrage à gauche » du Parti apparaît, à juste titre, vitale, et c'est aussi l'une des motivations du « gauchissement » (bien timide !) du président à l'émission « Sept sur Sept ». Mais y-a-t-il en réalité une alternative véritable entre une politique de changement radical, ouvrant réellement la voie à une société socialiste, et l'adaptation plus ou moins prononcée à la politique de la droite « intelligente » qui se situe aujourd'hui aux confins du centre et de l'UDF ? La politique du président, bonapartisme d'un genre spécial qui donne des coups de barre alternativement d'un côté et de l'autre tout en tentant de faire croire aux deux, apparaît bien comme un numéro d'équilibre. Voyant le PS menacé par ses propres

hésitations et contradictions, il n'est pas surprenant de voir le CDS prendre ses distances, notamment en perspective des européennes.

## LE FANTOME DE L'UNION DE LA GAUCHE

Le PCF, depuis qu'il a rompu définitivement tout projet d'alliance gouvernementale avec le Parti socialiste, aurait pu profiter de la situation, et il le fait en partie, en ayant provisoirement réussi à enrayer sa dégringolade électorale. Mais le choix conservateur fait par la direction du PCF face au gorbatchévisme entretient l'image sectaire sans avenir que ce parti porte comme une charge depuis trente ans, et qui l'enfoncé sans cesse davantage. Le dernier exemple significatif, c'est bien la déclaration de Georges Marchais utilisant l'affaire Rushdie pour souligner à quel point il était dangereux de soutenir des mouvements islamistes et en particulier... les résistants afghans.

Mais, au-delà, on aurait pu penser voir le PCF profiter des mouvements sociaux de l'automne pour exercer sur le PS une véritable pression unitaire, tout en ayant en leur sein une pratique plus ouverte aux « coordinations ». En fait, non seulement le sectarisme, relayé par la CGT, s'est largement maintenu, mais l'accord municipal s'est réduit à un simple marchandage dans lequel le PCF troquait le sauvetage d'un maximum de ses mairies en échange de ses bienveillantes abstentions à l'Assemblée nationale. Signé en partie sous la pression des mouvements sociaux de l'automne, « l'accord » PS-PCF s'est rapidement transformé en interminable négociation d'appareils, tout aussi discréditante pour l'un que pour l'autre, puisqu'aucun des deux n'est capable d'assumer la logique de sa politique. Ni le PS, dont la politique d'ouverture vers le centre menace la base sociale, ce dont l'accord obligé avec le PCF témoigne. Ni le PCF, incapable d'assumer jusqu'au bout sa logique qui eut été de présenter partout des listes concurrentes... dont la déroute aurait été prévisible. Pire encore, si possible, que la situation de séparation « franche » des années 1978-1981, la situation actuelle combine amertume de la division, alors que le PS et le PCF sont à eux deux majoritaires à l'Assemblée, et dégoût face à l'hypocrisie de leurs politiques.

## LE VIDE DEMEURE

D'une droite encore à la recherche de ses marques, à une social-démocratie qui redes-

cend constamment des hauteurs des grands desseins mitterrandiens au ron-ron gestionnaire des ministères du rocardisme, en passant par un PCF incapable de tourner la page, le vide politique qui caractérise la situation en France depuis le début des années 1980 perdure. Quel que soit son contenu politique par ailleurs, la capacité de Vigouroux à maintenir sa liste à Marseille, contre la pression de l'appareil du PS, est une manifestation à contrario du refus diffus des manipulations par les appareils politiques nationaux discrédités, qu'on a déjà vu se traduire dans un autre contexte, à large échelle et de façon positive, dans les coordinations des luttes de l'automne. De la même façon, les listes écologistes pourraient bien prendre une place inattendue.

Le mouvement de convergence qui s'était amorcé à la gauche du PCF à l'occasion de la campagne présidentielle de Pierre Juquin n'a pas pu déboucher sur la constitution d'une force politique permanente qualitativement supérieure à celles qui s'étaient investies dans le projet initial. Mais sa nécessité demeure. Les élections municipales pourraient bien en témoigner à leur tour. Dans un tel contexte, fidèle à son orientation des dernières années, la LCR s'est efforcée de constituer le maximum de listes capables de polariser la critique de tous ceux qui refusent l'austérité capitaliste et son acceptation par la gauche officielle, capables de traduire sur le plan politique la vague sociale de l'automne. Parfois il s'agit de listes unitaires avec nos partenaires de la présidentielle, la Nouvelle Gauche, le PSU, le Mouvement des Rénovateurs Communistes, certains courants antiracistes ou écologistes. Trop souvent hélas, ces diverses organisations ont fait le choix de s'insérer dans des listes se situant dans le cadre de l'accord PS-PCF ou se rattachant à un écologisme évitant le terrain des problèmes politiques déterminants. C'est d'autant plus regrettable que dans certaines localités, il s'est avéré possible de s'ouvrir à des militants et à des secteurs du PCF et du PS critiques face à la gestion gouvernementale et locale de leurs partis. Pour nous, de telles listes, même en nombre très limité, sont le témoignage que la recomposition du mouvement ouvrier continue en profondeur, même à l'heure du rocardisme mou. Il est dommage qu'à nouveau nos camarades de Lutte ouvrière aient choisi l'exclusive contre les autres forces politiques qui se situent à gauche de la gauche, ou qu'encore la LCR ait du prendre seule ses responsabilités dans un certain nombre de villes.

Le combat pour une alternative socialiste et révolutionnaire à la crise capitaliste et aux renoncements de la vieille gauche continue.

Dossier

# ECOLE ENJEUX D'UNE NOUVELLE MOBILISATION

FRANCIS SITEL

« Les communistes n'inventent pas cette action de la société sur l'éducation ; ils en changent seulement le caractère et arrachent l'éducation à l'influence de la classe dominante. »

Karl Marx, *le Manifeste du Parti communiste*, 1848.

1984 : Après deux années de « guerre scolaire » opposant les tenants de la laïcité aux croisés de l'école privée, Mitterrand sonne la retraite : retrait du projet de loi Savary et retour au statu quo ante... Savary démissionne et Mauroy passe bientôt le relais à Fabius. Une page de l'histoire de la gauche est tournée.

1986 : Le gouvernement Chirac brise ses nouvelles dents, pourtant acérées, sur la question scolaire. La réforme Devaquet provoque le soulèvement de la jeunesse. Quelques semaines plus tard, les instituteurs se rebellent contre le décret instaurant les maîtres directeurs. La droite vient de lamentablement rater son retour.

1989 : Le plan Jospin, placé sous le signe de la revalorisation et de la rénovation de la fonction enseignante ouvre de nouvelles turbulences. La mobilisation montante des enseignants contraint le gouvernement à louvoyer...

Ces mouvements, puissants et multiples, qui ont successivement mobilisé les différents « acteurs » du système scolaire, parents, jeunes et enseignants, face à des gouvernements de coloration politique opposée, confirment que l'école est devenue une plaque sensible des évolutions qui travaillent la société en profondeur. Face aux enjeux dont est porteur le problème de l'éducation, quelles que soient les difficultés à maîtriser ceux-ci, le débat s'impose.



**S**i « l'école est aujourd'hui une institution désacralisée, dévalorisée, qui traverse une crise de légitimité », pour reprendre la formule de Bernard Charlot<sup>1</sup>, ce débat apparaît décisif. D'abord pour le mouvement ouvrier, les forces de gauche sont en effet directement concernées : on imagine mal ce que pourrait être et la gauche et l'école si une déchirure brutale se faisait entre l'une et l'autre. Pourtant, il est moins initié par le mouvement ouvrier que par les technocrates et experts qui, insensibles aux changements politiques, influencent et colonisent les centres de décision ministériels. Ainsi, Jacques Lesoume, économiste et « prospectiviste », auteur d'un rapport qui constitue une référence obligée<sup>2</sup>, en appelle systématiquement à un tel débat : « Il est indispensable (...) que l'éducation devienne l'objet d'un débat social majeur dans la société française. » « Parmi le tout petit nombre de défis véritablement cruciaux pour l'avenir

de la société française figure celui de l'évolution de notre système éducatif.

Si, pour ces experts, le débat est possible et souhaitable, c'est qu'ils sont convaincus d'en posséder les clés. Leur diagnostic est autre qu'une « crise de légitimité », donc du sens. L'école, à leurs yeux, est « malade » d'inadaptation ; il convient donc, pour la soigner, de prendre les mesures permettant de l'adapter à... l'économie !

Quant aux gouvernants, ils oscillent misérablement entre une irrépressible rage de réforme et la facilité consistant à laisser s'appliquer progressivement les mesures décidées par les experts. D'où la chaotique collection des discours politiques qui, à travers les gouvernements et ministres successifs, a conduit en moins de sept ans de « l'égalité des chances » à « l'élitisme républicain », des « mesures simples et pratiques » aux « défis de l'an 2000 »...

Le risque est grand, dans ces conditions, que se réalisent implacablement les insensibles transformations impulsées par les véritables « décideurs » que sont patronat et technocrates. Tandis que, dans un climat délétère, face à une complexité qui devient confusion, se développe une double démission. Celle des « politiques » comprenant enfin l'utilité de se réfugier derrière la force des faits. Celle des « acteurs » de l'école qui, par nausée de réformes avortées et de promesses trahies, et confrontés au silence du mouvement ouvrier, se replient sur d'impuissantes stratégies individuelles...

Pourtant, le devenir du système éducatif impliquant directement la jeunesse, les enseignants et les parents, cela devrait suffire pour poser le problème en termes d'enjeu de société. Mais, parce qu'il touche à ce qu'on veut que soit cette société, la réponse ne peut être donnée à partir des exigences de tel ou tel « acteur », ou même de leur somme (à supposer qu'elles soient spontanément convergentes !). Voilà pourquoi la réponse ne peut être que politique, transcendant les intérêts de telle ou telle catégorie sociale, pour proposer un choix de société.

C'est bien de cela qu'il est question à travers les mobilisations autour de l'école.

## **UN PROBLEME DE MANAGEMENT ?**

La « revalorisation » de la fonction enseignante, de thème syndical est devenu impératif gouvernemental. D'abord parce que, comme pour l'ensemble de la fonction publique, se pose un problème crucial de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat et d'augmentation des salaires. Lorsque, dans le sillage de la lutte des infirmières et des personnels de santé, une série de secteurs ont commencé à bouger, Jospin s'est vu contraint d'anticiper une prévisible mobilisation enseignante en accélérant ses promesses de revalorisation et les négociations sur ce thème. Mais, comme pour les infirmières, ce problème salarial apparaît d'autant plus aigu qu'il sert de révélateur à une question plus profonde qui touche à la dévalorisation du statut social des enseignants.

Celle-ci, repérée de longue date, a atteint un point de rupture qui se traduit par une crise majeure de

recrutement. Alors que, dans les années à venir, de nombreux enseignants vont atteindre l'âge de la retraite, l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au niveau bac, exige un accroissement important du nombre de professeurs. Or, les difficultés à recruter des instituteurs, à pourvoir l'ensemble des postes mis aux concours de recrutement de l'enseignement secondaire, à encadrer les facultés, constituent autant de phénomènes patents. Les déficits de plus en plus aigus dans les disciplines directement en concurrence avec les entreprises (mathématiques, sciences, technologies, gestion...) mettent crûment à jour une contradiction fondamentale : les salaires, les conditions de travail, plus généralement la dévalorisation du métier, font que les jeunes diplômés se détournent de plus en plus de l'enseignement. Cela signifie la mise en cause des objectifs affichés de développement du système éducatif et, pour les personnels en place, la prise de conscience du caractère totalement fallacieux des vieilles rengaines sur leurs prétendus « privilèges ». Les « grandeurs et servitudes » de la « mission éducative », qui ont longtemps censuré les comparaisons avec le privé, ne font plus recette. D'autant que ce même secteur privé est présenté comme modèle à des enseignants dont on dénonce les faibles performances !

S'asseyant autour de la « table ronde sur la revalorisation de la fonction enseignante », Lionel Jospin n'a pas allumé la mèche qui menace de mettre le feu au mécontentement des enseignants, il s'efforçait, au contraire, de l'éteindre. Pour ce faire, il disposait des quelques moyens financiers dégagés par un gouvernement qui a clamé son ambition de faire de l'éducation sa priorité numéro 1 : les fameux quatre milliards ajoutés aux sept milliards de la « dérive d'augmentation naturelle du système »... Ce qui est sans doute beaucoup au regard de l'austère volonté de comprimer les budgets sociaux, néo-libéralisme oblige, et qui a autorisé nos ministres socialistes à dénoncer la « grève contre des milliards » ! Reste que c'est bien peu par comparaison avec les besoins de l'éducation et pour une réelle revalorisation du 1.200.000 enseignants...

C'est pourquoi, pour le gouvernement, ces légères concessions en matière de revalorisation doivent impérativement s'articuler aux objectifs de la rénovation<sup>3</sup>. De l'obligation de désamorcer le mécontentement enseignant découlaient des contraintes tactiques dont le gouvernement, faisant de nécessité vertu, a enrobé ses objectifs stratégiques : « moderniser » le système éducatif, dans la stricte continuité néo-libérale et technocratique des plans concoctés par le CNPF et les « experts ».

L'objectif du plan Jospin est de faire sauter les verrous que représentent les statuts articulés aux diplômes, les services en termes d'horaires hebdomadaires, le carcan des disciplines établies, la notion de service public... Et ce, pour laisser le champ libre à la déréglementation et à la logique de la concurrence, sur le modèle de l'entreprise privée. D'où le rôle clé de la notion de mérite. Celle-ci correspond à la tendance lourde impulsée par le patronat d'individualisation des salaires. Et elle peut permettre de réaliser la quadrature du cercle : prétendre revaloriser les salaires sans en avoir les moyens budgétaires. En quelque sorte une façon de faire d'une pierre deux coups : au nom des

quelques miettes distribuées aux « meilleurs », faire accepter au milieu une nouvelle conception du métier.

Pour Jospin, c'était sans doute excès d'ambition. Ce qui l'a amené à faire foin des conseils avisés de ceux qui, conscients du caractère épineux des problèmes posés, tel J. Lesoume, ont toujours préconisé une prudence de bon aloi n'interdisant en rien l'avancée des transformations silencieuses déjà à l'œuvre<sup>4</sup>. En outre, une désordonnée émulation s'est engagée entre Jospin et Rocard, pour savoir lequel coifferait l'autre sur la ligne d'arrivée de « l'école de l'an 2000 ».

### **UNE AUDACE COUPABLE...**

Une fois oubliée la défaite sur le terrain laïque, bataille non réellement choisie et marquée à ses yeux d'anachronisme, après avoir restauré son audience dans la jeunesse dans la foulée de la mobilisation anti-Devaquet, le Parti socialiste, derrière Mitterrand, a affiché son ambition de faire de l'éducation et de sa modernisation l'étendard du second septennat commençant. Il s'agissait, pour le trio Mitterrand-Rocard-Jospin, de réussir un tour de force : à partir des impératifs de transformation du système scolaire, impulser une dynamique positive apte à réaliser un consensus assez large autour du thème de la modernisation, qui passe par la modification de la condition enseignante.

La première revalorisation engagée, la moins coûteuse, est d'ordre idéologique : la modification du climat concernant l'école et les enseignants. Le discours de la culpabilisation, développant à longueur de publications l'échec et le gâchis de l'école, la sclérose des enseignants, a laissé place à celui de la « valorisation », autour du thème du « niveau qui monte »<sup>5</sup>. Il ne s'agit plus de dénoncer les carences de l'école en général et des enseignants en particulier, mais de prôner une « compétitivité » accrue, appelant une autre façon de travailler. Exigence qui converge avec l'aggiornamento de la direction de la FEN.

Le « travailler autrement », appel adressé aux enseignants conjointement par le gouvernement socialiste et la FEN, devait sceller la réussite d'un plan dont la direction de la FEN était en droit de revendiquer la co-patented<sup>6</sup>. D'autant que la création d'un nouveau corps spécifique des professeurs de collèges, pièce maîtresse du plan Jospin première mouture, représentait un cadeau somptueux à la tendance UID : une modification des champs de syndicalisation permettant de réduire l'influence de la direction U et A du SNES et d'asseoir sur une base consolidée les projets de recomposition syndicale de la direction de la FEN.

Une volonté affichée de répondre à une demande sociale croissante en matière de formation, une approche prétendue positive d'un milieu enseignant majoritairement à gauche, la solidarité active de la direction social-démocrate du principal syndicat enseignant : trois éléments dont l'addition pouvait autoriser le gouvernement à engager une opération politique audacieuse. Celle de réussir la réforme globale permettant de faire sauter d'un coup les verrous qui retardent les transformations voulues.

C'était sous-estimer les contradictions auxquelles toute réforme de l'école ne peut que se heurter. D'au-

tant que la concurrence non-maîtrisée entre Rocard et Jospin a conduit à nombre de faux-pas. Rocard, incomplètement converti au niveau discours visant à ménager la susceptibilité des enseignants, a continué à développer les critiques culpabilisantes et, en direction du « stock » des enseignants en place, a proposé un marché : des augmentations salariales contre des efforts supplémentaires. A la question posée par le *Monde de l'éducation*, « Peut-il y avoir revalorisation sans rénovation ? », Rocard répondait : « Ce serait une erreur gravissime. Si on se permettait de demander beaucoup d'argent pour la revalorisation aux contribuables qui, très souvent d'ailleurs, sont aussi parents d'élèves, tout en gardant un tel taux d'échec scolaire, ainsi qu'un niveau de qualité générale du système tel qu'il est, c'est-à-dire inférieur aux besoins, personne ne comprendrait. Ce serait un scandale. Nous aurions, dans quelques années, un effet boomerang effrayant. Ces négociations sont liées par une nécessité logique que je ressens comme absolue. Nous les mènerons ensemble. Il n'y a pas là de difficultés<sup>7</sup>. » Jospin, lors de la première table ronde, tentait de rectifier le tir : « Je ne viens pas vers vous dans un esprit de "donnant-donnant", ou dans l'optique d'un troc. J'ai vécu la vie des enseignants ; je connais les conditions d'exercice de leur métier, et je sais l'engagement qui est le leur. Une telle approche ne serait pas digne de notre discussion. Elle ne correspond pas à mon état d'esprit<sup>8</sup>. » Reste qu'il lui fut difficile de récuser que la notion de « mérite » était au centre du dispositif.

C'était se condamner à provoquer de fortes réactions du milieu, profondément hostile à cet attrape-nigaud humiliant. Les cheminots, pour leur part, en 1986, avaient déjà combattu l'intégration de ce nouveau critère dans les grilles salariales ; quant aux institutrices et instituteurs, leur mouvement contre le décret des maîtres directeurs avait témoigné de leur sensibilité à toute aggravation de l'autoritarisme. Du coup, les divisions au sein de la FEN, entre la direction du SNI, qui approuvait bruyamment le plan, et celle du SNES, qui le condamnait sans appel, entraient en résonance avec la révolte des enseignants eux-mêmes. La flamme qu'on voulait éteindre progressait rapidement vers le cœur même de la matière explosive accumulée... Le ministre décidait alors de jeter du lest : l'abandon, quitte cette fois à mécontenter la direction de la FEN, du projet d'un corps des professeurs de collèges, objet principal du courroux du SNES.

Cet échec partiel ne constitue qu'une étape dans une bataille de longue durée. Il convient à présent de revenir, par delà les aléas politiques, sur ce que sont ses enjeux profonds.

### **DES ENJEUX FONDAMENTAUX**

Si l'école a toujours représenté un enjeu social — parce que « l'éducation est politique » (B. Charlot)<sup>9</sup> —, celui-ci tend à prendre les dimensions d'un choix de civilisation. Parce que l'éducation concentre aujourd'hui la quasi totalité des demandes en matière de formation et de culture, et que ces demandes, en pleine expansion, sont aussi contradictoires. D'où le fait que, derrière les prétendus consensus, la transfor-

mation de l'école ne peut se faire que sur le mode de la crise.

Comme le dit B. Charlot, « *L'école se trouve aujourd'hui confrontée à une demande sociale brouillée et contradictoire*<sup>10</sup>. » Ce qui signifie, comme il le souligne également, l'inanité du thème de la « *nécessaire ouverture de l'école sur la vie* » : l'école est d'ores et déjà pleinement en prise avec la société et ses contradictions, c'est pour cela qu'elle est en crise...

Depuis la fin des années soixante, la société française connaît un phénomène profond et massif : une demande croissante et diversifiée de formation. Celle-ci se traduit, pour la jeunesse, par une spectaculaire progression de la scolarisation. Entre 1960-1961 et 1985-1986, le taux de scolarisation des enfants de deux ans est passé de 9,9 % à 32,1 %, celui des enfants de trois ans de 36 % à 93,7 %. Au cours de la même période, les effectifs scolarisés dans le secondaire sont passés de 3,158 millions (61,9 %) à 5,488 millions (89,9 %). En ce qui concerne l'enseignement supérieur (y compris les IUT et STS), les effectifs ont été multipliés par 4,5, ceux des écoles d'ingénieurs et de commerce par 2,8.

Ce bouleversement a sans doute modifié la réalité de la société française, mais sans en transformer les structures de classes... C'est en grande partie via l'école que la force de travail s'est féminisée, que se sont intégrées les diverses générations d'enfants d'immigrés, processus aujourd'hui à l'oeuvre pour les « beurs », que le niveau culturel moyen de la population s'est élevé. Mais c'est aussi par l'école que se reproduisent les hiérarchies sociales et que, par le biais de « l'échec scolaire », se trouvent générées les fractions d'exclus et de marginalisés du marché du travail.

D'où, sans doute, l'ambiguïté des jugements portés sur l'école, qui juxtaposent admirations et satisfactions, d'une part, défiances et critiques, de l'autre<sup>11</sup>. D'autant que la place de plus en plus centrale de la formation — tant en termes de culture générale que de qualification professionnelle — connecte directement l'école à l'emploi. D'où la dramatisation des enjeux scolaires dans une situation de chômage durable et croissant. Situation qui a conduit à ces phénomènes non pris en compte par les gouvernements et experts jusqu'à la fin des années soixante-dix : le fait que le chômage allait conduire à une demande accrue de prolongation de la scolarité. Effet pervers, peut-être, de la théorie démagogique largement popularisée par le patronat comme quoi le chômage, des jeunes en particulier, serait dû à une inadéquation de la main-d'oeuvre aux emplois proposés, à une qualification insuffisante. D'autant que chacun sait que les qualifications modernes supposent une part de plus en plus importante de formation générale pour assurer la capacité d'adaptation et de reconversion face aux évolutions techniques.

D'où cette situation sociale inédite qui voit se développer une demande scolaire excédentaire par rapport aux capacités de réponse du système et, d'autre part, partiellement contradictoire avec les emplois, en termes tant quantitatifs que qualitatifs, que le capitalisme en crise est en mesure d'offrir.

« *La crise du rapport social à l'école*, écrit B. Charlot, *se produit dans cet écart croissant entre ce que le public et les autorités attendent de l'école et ce qu'ils*

*pensent qu'elle apporte*<sup>12</sup>. » Les familles et les jeunes développent une importante demande qui correspond à la conjonction de l'élévation du niveau culturel de la population et à la prise de conscience que, face au chômage, un niveau scolaire élevé constitue une garantie pour résister aux risques de marginalisation sociale. La puissance de cette demande a mis en échec, à la fin des années soixante-dix, les efforts faits par R. Haby pour réduire la durée des études d'une large fraction de la jeunesse qu'on voulait orienter vers les « métiers manuels ». C'est elle aussi qui, habilement exploitée par les tenants de « l'école libre », a permis de renforcer le camp de l'école privée en présentant celle-ci comme un possible « recours » qu'il convenait de préserver face aux défaillances et à « l'implacabilité » de l'école publique. C'est elle enfin qui s'est magnifiquement exprimée avec le mouvement de la jeunesse de l'hiver 1986, lorsque le projet de sélection, y compris par l'argent, à l'entrée du supérieur a provoqué la révolte de centaines de milliers de jeunes ; même de ceux, comme il a été souligné à l'époque, qui savaient n'avoir aucune chance de poursuivre des études supérieures. C'était le signe, dans l'élan de la mobilisation, de la capacité à transcender les intérêts divers existant dans la jeunesse pour exprimer une révolte globale face à la menace d'une régression sociale.

## DES OFFENSIVES A REPETITION

L'Etat et le patronat, qui ont leurs propres exigences de transformation du système scolaire, savent qu'ils sont confrontés à cette réalité qui les oblige à une certaine prudence. Mais, loin de les conduire à l'immobilisme, elle les amène à tenter des offensives à répétition : la multiplication des rapports officiels et des tentatives de réformes répond à cette nécessité politique de conserver l'initiative.

Il s'agit, en quelque sorte, d'accompagner la demande sociale analysée plus haut, pour la *contenir* et la *dissocier*. L'accompagner, pour des raisons à la fois sociales et économiques. D'une part, sa puissance est telle que, les expériences récentes le confirment, un gouvernement, qui prétend conserver sa légitimité démocratique, ne peut engager d'épreuve de force frontale sans risque sérieux de la perdre. D'autre part, la bourgeoisie, avec le gouvernement Barre en 1979, a opéré un tournant, dans la continuité duquel tous les gouvernements qui lui ont succédé se sont inscrits. La prise de conscience, tardive, de la véritable nature de la crise capitaliste et de sa durabilité a conduit à un choix nouveau : appuyer la compétitivité des entreprises françaises par une élévation de la qualification de la main-d'oeuvre. Raymond Barre expliquait lors de la présentation des orientations du VIII<sup>ème</sup> Plan : « *Toute entreprise soumise à la concurrence internationale qui, dans un pays comme le nôtre, emploie une forte proportion de main-d'oeuvre peu qualifiée risque d'être dépassée par deux sortes de concurrents : ceux qui, établis dans le tiers monde, recourent au même type de main-d'oeuvre, mais à un coût très inférieur au nôtre et ceux qui, dans d'autres pays développés, emploient des techniques plus productives, une orga-*

nisation différente du travail et une main-d'œuvre plus qualifiée. »

« L'industrie française ne peut répondre à ce double défi que par un double effort : se placer sur des domaines d'activité requérant des processus de production faisant appel à une main-d'œuvre très qualifiée et transformer les structures d'emploi en conséquence ; privilégier la formation professionnelle de la main-d'œuvre plutôt que de chercher à tirer parti des travailleurs manuels mal rémunérés et voués à des tâches répétitives ou pénibles<sup>13</sup>. »

Dès lors, de fardeau dont on cherche à se débarrasser, la demande de formation peut devenir une chance pour le capitalisme français. C'est le début du thème de « l'investissement matière grise », qui va conduire au choix, vite populaire et consensuel, de l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au niveau bac.

Mais, pour la bourgeoisie, il convient, dans le même mouvement, de maîtriser cette demande, de la contenir. Pour deux raisons. L'une, étroitement économique : dans le cadre de la politique d'austérité et de restrictions des budgets sociaux, elle ne dispose pas des moyens budgétaires pour satisfaire cette demande<sup>14</sup>. D'autre part, celle-ci pose des problèmes d'ordre scolaire et social qui risquent de s'avérer explosifs, sinon insolubles.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que la massification de l'enseignement secondaire est à l'origine des difficultés rencontrées dans ce domaine. « Ainsi, écrit J. Lesoume, un enseignement de masse du second degré soulève encore des questions que le système éducatif ne sait pas résoudre<sup>15</sup>. » Celles-ci vont de plus en plus se trouver transférées, et sans doute aggravées, dans l'enseignement supérieur, et se multiplier dans le secondaire avec l'accroissement des effectifs et la multiplication des demandes adressées au système éducatif.

La bourgeoisie redécouvre à cette occasion la contradiction fondamentale du capitalisme, entre développement des forces de production et rapports sociaux, à travers ses traductions au plan éducatif. Bernard Charlot explique fort bien cette contradiction : « Il faut élever le niveau de formation de tous les jeunes, mais aussi assumer la reproduction élargie de la division sociale hiérarchique du travail, procurer à la société capitaliste la main-d'œuvre diversifiée et hiérarchisée qu'elle réclame<sup>16</sup>. » « Cette contradiction oppose deux termes : la conscience sociale, qui revendique le droit à la réussite, et la structure sociale, qui requiert une différenciation scolaire hiérarchisante. (...) L'idée d'égalité des chances fonde sur un principe égalitaire un processus qui a pour finalité de produire de l'inégalité<sup>17</sup>. »

Elle s'efforce d'y trouver une réponse. Celle-ci consiste d'abord à articuler la modernisation de l'école aux seuls impératifs de la compétitivité économique : « Le message à retenir est que la compétitivité internationale du système éducatif est aussi importante pour la réussite économique de la France que celle de nos entreprises. » (Jacques Lesoume).

Il ne s'agit pas seulement d'une concession à la « modernité » ambiante, mais bien d'une volonté de découpler les objectifs éducatifs et les aspirations à la

démocratisation de l'école. Ainsi, Lesoume tire un trait sur les vaines ambitions passées de démocratisation : « Puisqu'en dépit des efforts poursuivis dans ce sens, la réussite scolaire reste étroitement liée aux origines sociales<sup>18</sup>. » Comme l'explique B. Charlot : « La volonté d'amener 80 % des jeunes au niveau bac n'est pas portée par une exigence démocratique mais par un souci de compétitivité économique<sup>19</sup>. »

Ce nœud gordien tranché, il devient possible de traiter le problème de l'opinion, « qui attend trop du système éducatif<sup>20</sup> », et de dissocier la demande sociale en l'articulant, non à une aspiration de promotion culturelle et sociale, mais à la logique de la rentabilité. D'où la place centrale occupée par le modèle de l'entreprise (capitaliste !). Les liens de plus en plus étroits préconisés et tissés entre école et entreprise, la mise en concurrence des établissements scolaires entre eux, ainsi que des enseignants (où l'on retrouve la logique du « mérite »), répondent à des objectifs de rentabilisation, mais aussi à la recherche d'une véritable révolution des mentalités.

Jouant de ses contradictions, il devrait être possible de démanteler l'école héritée de la III<sup>ème</sup> République, et ses « valeurs démocratiques », quelles que soient les mystifications dont celles-ci sont entachées, pour la reconstruire à partir d'autres références, ouvertement capitalistes, et sur la base d'une déréglementation totale.

C'est pourquoi, en effet, l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au niveau bac ne peut être que profondément ambigu. Ainsi, le rapport Lesoume, s'il le réaffirme, l'accompagne de propositions qui l'éclairent :

— Mise en cause de la validité de la prolongation des études : « On ne peut se satisfaire (...) de la proposition simple selon laquelle la croissance du nombre d'années d'études engendre automatiquement l'amélioration des compétences, augmente la productivité des individus, permet des salaires plus élevés, facilite la croissance et fait baisser le chômage. »

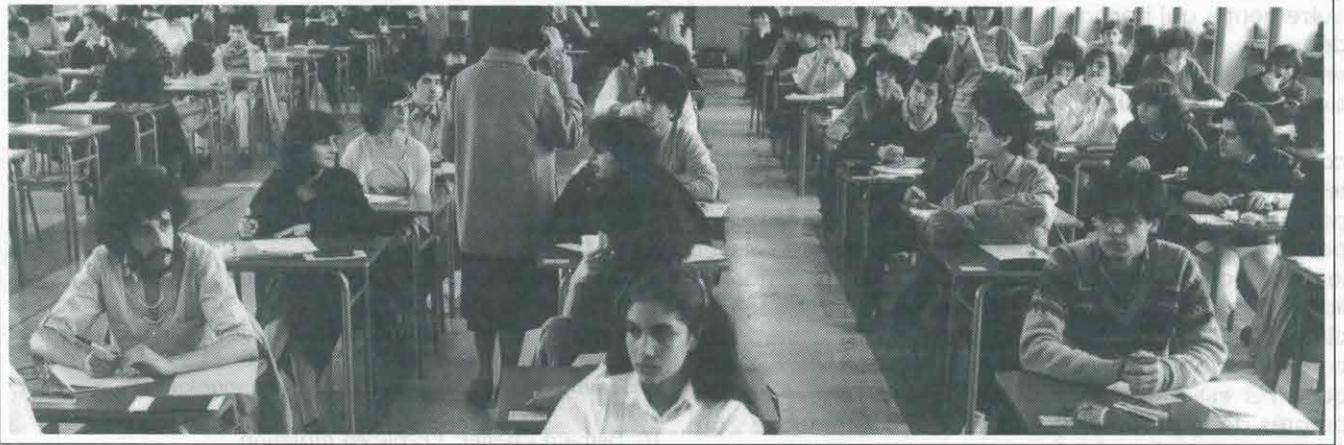
— Découplage des notions de formation et de compétence : « La séparation entre la compétence et la formation est devenue de plus en plus nette au cours de la dernière décennie. »

— Dévalorisation des diplômes : « Jamais le diplôme ne devrait prévaloir sur la réalité des performances constatées. (...) Il devient, dans de nombreux cas, socialement injuste et économiquement inefficace que ces derniers déterminent largement la carrière professionnelle des individus. »

— Dénonciation des principes d'égalité, à commencer par leur rôle au regard du statut des enseignants : « Ainsi s'est développée, au sein de l'Education nationale, une culture qui repose sur le double principe de l'égalité absolue entre les postes pour une catégorie donnée et d'un traitement égalitaire des personnes entre les postes. »

C'est bien la logique d'une déréglementation généralisée, et, fort logiquement, d'une valorisation de l'école privée présentée comme un modèle. Enterrement sans bruit, mais qui se veut définitif, de toute référence laïque !

On ne saurait sous-estimer la cohérence de cette réponse globale à la crise de l'école de la part de la bourgeoisie. Celle-ci sait parer des vertus de l'efficacité et de la modernité sa volonté de traiter de façon



profondément inégalitaire et réactionnaire une demande sociale à laquelle elle ne peut, pour des raisons économiques, ni ne veut, par crainte de voir déstabiliser les rapports sociaux établis, répondre positivement.

### **DU CÔTÉ DU MOUVEMENT OUVRIER**

Et ce d'autant que, du côté du mouvement ouvrier, le désarroi règne, prétexte à apporter une collaboration active à la mise en place de ces mêmes projets, comme en témoigne le plan Jospin.

En adoptant le discours de la compétitivité et de l'investissement éducatif, la gauche officielle, après sa défaite en rase campagne sur le terrain de la laïcité, participe activement à la désagrégation de l'idéal démocratique qui constituait l'autre ciment de son identité progressiste par rapport à l'école. Il ne s'agit plus, en effet, d'aider à la promotion du peuple par l'école mais, au nom de la modernité, d'adapter celle-ci à l'économie, d'en faire un instrument efficace de la compétitivité de « l'entreprise France ».

Il est vrai que le modèle traditionnel articulant ambition démocratique, au plan politique, et revendication des « moyens » pour parvenir à ce but, au plan syndical, tend à s'épuiser. Le thème de « l'égalité des chances » a fait long feu, miné par ce qui a été de plus en plus douloureusement vécu comme le drame de « l'échec scolaire », qui renvoie, en dernière analyse, à la réalité d'une scolarisation massive dans une société de classe, où l'école est à la fois le lieu de celle-ci et l'instrument de reproduction des hiérarchies sociales.

Faute de s'attaquer à cette contradiction, le mouvement ouvrier en vient à rallier le discours moderniste. L'utilisation du thème de la compétitivité économique qui appelle à revaloriser l'école pourrait être utilisé à titre tactique, pour relégitimer l'exigence des moyens et faire éclater les contradictions des projets bourgeois. Mais cela supposerait de le situer dans une perspective authentiquement démocratique, obligeant à une révolution sociale. Sinon, il risque de se transformer en piège, consistant à s'inscrire dans le consensus mystificateur de la modernisation de l'école, base d'une idéologie « développementiste » consistant à lier efforts scolaires et compétitivité capitaliste, pour sceller une prétendue alliance moderniste occultant les enjeux de classe<sup>21</sup>. Il est clair, en effet, que l'adaptation de l'école aux exigences capitalistes ne peut se faire qu'au prix

du démantèlement de tout projet éducatif démocratique, et en sapant l'alliance, qui pour être en partie ambiguë n'en est pas moins réelle, entre les enseignants et les classes populaires.

### **POUR DE NOUVELLES PERSPECTIVES PROGRESSISTES**

Le discours économiste a au moins le mérite de donner un coup de projecteur sur le capital intellectuel que recèle l'école. Par la masse des enseignants d'abord<sup>22</sup>, mais surtout par le potentiel que représente la demande de formation, de la part de la jeunesse et plus largement... Ce potentiel est tel que la bourgeoisie a compris qu'il menaçait ses structures sociales.

C'est pourquoi ses efforts pour répondre à la crise de l'école visent à « contenir » ce potentiel dans des limites compatibles avec sa domination. La logique technocratique et libérale vise à exploiter idéologiquement une exigence économique et sociale à laquelle elle doit répondre : l'élévation du niveau culturel d'une fraction de plus en plus importante de la classe ouvrière au sens large du terme. Mais cette réponse positive est indissociable d'une stratégie de dissociation du corps social qui tendrait ainsi à s'unifier. Et ce par l'aggravation des inégalités au nom de la diversité des « compétences », du respect des possibilités et des rythmes de chacun... Le tout en minimisant les coûts de la formation et en adaptant étroitement ses modalités aux exigences patronales.

Il est logique que, dans ces conditions, les enseignants se trouvent en première ligne de cette offensive qui vise à réaliser une mutation du système scolaire. Celle-ci, en effet, ne peut se faire sans eux. Mais elle suppose que, pour la relayer, ils acceptent de changer. D'eux, élevés dans le culte des diplômes et de la « culture désintéressée », il faut obtenir qu'ils renoncent à ces fétichismes archaïques, pour se conformer au modèle du « cadre performant », du « gagnant ». Du fric ? C'est possible, au moins pour certains d'entre eux. A condition de devenir compétitif, en intériorisant les contre-valeurs de l'individualisme agressif, de la volonté de rentabiliser au maximum ses capacités et de spéculer sur les privilèges culturels acquis. Et de ne pas s'interroger sur ce que cela signifie au regard de la relation pédagogique et du rapport au savoir ! On ne s'étonnera jamais assez de constater que la direction de la FEN a cautionné cette logique du « travailler

autrement » qui implique une dépolitisation en profondeur : la rupture du lien historique noué entre les enseignants et la classe ouvrière. Quelle étrange pulsion de mort travaille de tels syndicalistes ?

L'attachement au mouvement ouvrier doit, au contraire, conduire à proposer une perspective exactement inverse. Non pas stériliser, mais dynamiser le potentiel culturel que représente l'école. Ce qui suppose de faire sauter les barrages qui interdisent d'élever le niveau culturel de la population au-delà de certaines limites, sous peine de mettre en cause les structures de classes de la société. En d'autres termes : assumer le contenu subversif de tout véritable projet démocratique. Tel est bien le problème posé à l'heure où les progrès de la productivité ouvrent une alternative : ou l'enfoncement dans le chômage, la misère et la marginalité d'une part croissante de la population, ou la libération « de temps pour l'éducation, pour le développement intellectuel, pour l'accomplissement de fonctions sociales, pour les relations avec parents et amis, pour le libre jeu des forces du corps et de l'esprit... » (Karl Marx)<sup>23</sup>.

L'éducation, cœur de la Cité future, ou rayonnement du supermarché capitaliste ? Tel est le choix. Face à la négation de la possible démocratisation de l'éducation, sous ses formules réactionnaires (au nom de l'élitisme) et technocratiques (sous couvert de modernisme), il faut opposer la perspective d'une mutation progressive de l'école.

Celle-ci passe par des objectifs visant, non un SMIC culturel pour soulager les frustrations des exclus de la réussite scolaire et sociale, mais le plein développement des aspirations culturelles de chaque individu. Une exigence qui ne saurait être limitée à la jeunesse, mais élargie à l'ensemble de la vie et de la population ; ce qui, en retour, devrait amener à épurer le travail de la formation de ses marques d'infantilisation et d'autoritarisme.

Ce qui, loin de transiter par l'idéologie de la compétitivité, suppose le découplage entre les notions de formation et de rentabilité. La première ne peut conduire qu'à la régression, au nom de la défense des hiérarchies sociales, le second peut permettre une explosion culturelle qui libère les potentialités dont est porteur le développement contemporain des forces productives : apprentissage généralisé des métiers et des techniques, culture générale maximum pour toutes et tous, non limitée à l'acquisition des « connaissances », mais ouverte aux arts et à la politique, culture universaliste de l'humanité de demain...

Le combat présent, en défense des revendications et pour repousser le plan Jospin, n'appelle-t-il pas une telle perspective de réarmement des forces progressistes ?

1. Bernard Charlot : *L'Ecole en mutation, crise de l'école et mutations sociales*, Paris, Payot, 1987.
2. Jacques Lesoume : *Education et Société, les défis de l'an 2000*, Paris, La Découverte / Le Monde de l'éducation, 1988.
3. Cf. Rocard, interview au *Monde de l'éducation*, n° 156, janvier 1989.
4. Cf. J. Lesoume : « Partons d'une double évidence : d'un côté, il faut évidemment exclure toute discussion sur les statuts, les droits ou les avantages et renoncer à l'idée chimérique de renouveler en profondeur l'ensemble de la population enseignante ; de l'autre, c'est toute la condition enseignante qui est

à repenser par touches successives avec l'appui de la majorité des enseignants eux-mêmes. »

5. Christian Baudelot, Roger Establet, *Le niveau monte, réfutation d'une vieille idée concernant la prétendue décadence de nos écoles*, Paris, Seuil, 1989.

6. Cf. Rocard in *Le Monde de l'éducation* : « — Dans votre discours de Limoges, vous avez donné un coup de chapeau significatif à la FEN. Pourquoi ? — C'est la FEN qui s'est donné un coup de chapeau elle-même. C'est la FEN qui a écrit : il va nous falloir travailler autrement. Le fait d'avoir lu les travaux de son dernier congrès n'est pas un coup de chapeau. »

7. in *Le Monde de l'éducation*.

8. in intervention de Lionel Jospin lors de la table ronde sur la revalorisation de la fonction enseignante.

9. Bernard Charlot : *la Mystification pédagogique*, Paris, Payot, 1977.

10. Bernard Charlot, *L'Ecole en mutation*.

11. Cf. J. Lesoume : « Les élèves ? Usagers et bénéficiaires du système scolaire, ils en sont aussi les meilleurs défenseurs, ils croient à l'école et à son efficacité. Même si, contrairement à leurs aînés, ils éprouvent une résistance profonde à l'égard de l'enseignement comme si leur identité était menacée. »

12. Bernard Charlot, *L'Ecole en mutation*.

13. Cité par Bernard Charlot et Madeleine Figeat, *Histoire de la formation des ouvriers, 1789-1984*, Minerve, 1985.

14. Cf. J. Lesoume : « Un dernier problème enfin est de nature budgétaire : comment répondre à la forte demande sociale en éducation dans un contexte de restriction des dépenses publiques ? »

15. J. Lesoume, *op. cit.*

16. Bernard Charlot, *L'Ecole en mutation*.

17. *ibid.*

18. J. Lesoume, *op. cit.*

19. Bernard Charlot, *op. cit.*

20. J. Lesoume, *op. cit.*

21. Cf. le discours du SNES sur « L'investissement éducatif (qui) doit être considéré comme un facteur essentiel du développement économique et social et non pas comme un coût parasite qu'il faudrait comprimer le plus possible », in « A la croisée des chemins, propositions du SNES pour un enseignement de qualité pour tous et la revalorisation du métier. »

22. Cf. J. Lesoume : « Le corps enseignant constitue collectivement la plus grande ressource de matière grise disponible dans le pays, mais cette ressource est sous-employée et personne ne sait, y compris les intéressés qui souffrent de mal utiliser leurs capacités, comment s'y prendre pour la valoriser. »

23. Karl Marx, *le Capital*, Livre III.

#### A lire ou relire :

- In *Critique communiste*, n° 34, octobre 1984 : « Ecole : une grave défaite politique », Francis Sitel.
- In *Critique communiste*, n° 35, novembre 1984 : « Opérations scissionnistes contre la FEN », Nicolas Jeanson.
- In *Critique communiste*, n° 36, décembre 1984 : « Ecole : hier la rénovation, aujourd'hui la restauration », Nicolas Jeanson.
- In *Critique communiste*, n° 58, décembre 1986 : Dossier sur la réforme Devaquet : Les étudiants face à l'offensive libérale.
- In *Critique communiste*, n° 59, janvier 1987 : Dossier sur le mouvement de la jeunesse.
- In *Critique communiste*, n° 63, mai 1987 : « La rébellion des instits », Nicolas Jeanson.
- In *Rouge* : articles sur le plan Jospin, dans les numéros 1339 à 1341.
- Laurent Batsch : *Pour l'école*, éditions La Brèche, collection Racines, 1988.

# La CGT au carrefour

JEAN LANTIER

« Vous avez eu raison de vous doter temporairement de ce qui a été pour vous — ce n'est pas le cas partout — un moyen d'unification, et non pas un outil dirigé contre les syndicats qu'aucune coordination ne peut d'ailleurs remplacer à long terme... » Voilà, selon l'*Humanité* du 27 février, ce que Henri Krasucki répondait à un travailleur d'Air France vantant lors d'une assemblée générale les mérites de la coordination construite pour l'action. Cette grande ouverture de ton et d'esprit est-elle le gage de ce que sera le 43<sup>ème</sup> congrès CGT, qui se déroulera du 21 au 26 mai 1989 à Montreuil ? Après plus de deux décennies de chute lente et constante aux élections professionnelles, et une baisse constante d'effectifs que le secrétariat à l'organisation ne cache plus, la CGT est au carrefour. Quelle option fondamentale va-t-elle prendre ? Le PCF se sert d'elle comme d'un vivier militant et lui fait jouer le rôle de fêrule sur la classe ouvrière. Dans le même temps, de nouvelles générations salariées entrent en lutte avec la conviction qu'elles peuvent imposer l'unité et diriger elles-mêmes leur action, ce qu'elles pratiquent sans attendre dans les coordinations. Et c'est ce moment que choisissent les appareils syndicaux d'obédience social-démocrate pour tenter de bâtir leur hégémonie sur le mouvement syndical. Que doit faire la CGT ? Emprunter le chemin de la docilité à l'égard d'un PCF sans stratégie politique, si ce n'est la récolte des dividendes de la trahison du PS ? Ou l'ouverture en grand à ces salariés attachés comme jamais à la démocratie directe ?

Le document d'orientation, paru dans le *Peuple* n° 1279-1280 du 9 février, donne une vision quelque peu différente de la ligne syndicale préconisée. (Les chiffres qui suivent les citations renvoient à la numérotation utilisée par le *Peuple*).

## 15 ANS DE CRISE N'ONT PAS SUFFIT

La manière dont le texte d'orientation envisage la crise enclenche des conséquences multiples dans l'intervention même de la centrale. Il convient donc de s'arrêter sur l'analyse. Elle part d'un présupposé juste : « la recherche du profit explique et la crise et sa nature, et la cohérence de la stratégie qu'entend mettre en œuvre le capital » (2-2/31). L'espérance permanente d'un profit optimal et rapide, voilà l'unique guide de l'investissement capitaliste.

Le glissement s'opère sur une demi-analyse des phénomènes inhérents à cette crise : « elle a débouché sur une énorme suraccumulation des capitaux... » (2-2/32). Il s'agit bien d'une suraccumulation financière qui constitue l'aspect le plus caricatural de la crise. Mais cette crise est à la fois une crise de surproduction et une crise de suraccumulation de capitaux. Les deux phénomènes étroitement mêlés surgissent de façon concomitante. L'oubli de l'un des deux termes, c'est l'oubli de l'analyse elle-même ! Comment expliquer la fermeture de secteurs, modernes ou archaïques, considérés comme « excédentaires » sur le marché mondial, européen ou national ? Comment expliquer la mise au chômage de forces de travail intactes, jeunes, formées, expérimentées ? Les capitaux chômeurs qui versent dans la spéculation sont la forme la plus spectaculaire de la crise, une de ses manifestations. Reste à expliquer d'où vient cette suraccumulation de capital ? Car il s'agit du cœur du système économique et non de sa périphérie, en l'occurrence ces gâchis qui existent bien comme épiphénomène. Elle provient de la faible rémunération escomptée du capital investi dans le secteur productif. Le taux de profit est à la baisse. Non par manque de capacité des capitalistes à bien exploiter les travailleurs, mais par manque de capacité à vendre les produits sur le marché, donc à réaliser le profit. Les capitalistes soumis à la concurrence se voient contraints de s'aligner sur les techniques qui obtiennent la baisse la plus importante des coûts de production. Ces techniques se concentrent sur l'automatisation, le remplacement du travail vivant par le travail mort. Ainsi le marché se rétrécit par les deux bouts. En aval, car le pouvoir d'achat des consommateurs baisse grâce au chômage et à l'augmentation de la productivité. Mais, il se rétrécit en amont car l'investissement ne se fait pas dans des secteurs productifs qui vendent mal et moins. D'où ce refus des capitalistes dégoûtés par la faible espérance de profit, qui encombrant les marchés financiers de leurs capitaux oisifs.

Le glissement de la CGT s'opère par cette façon de ne retenir qu'une cause, qu'une vision monocausale de la crise. L'antagonisme irréductible entre capital et travail disparaît du raisonnement. Pour la CGT, les excédents de capitaux ne proviennent pas de la crise du mode de production. Leur origine est indéterminée, en revanche ils nourrissent le cercle vicieux dans lequel la CGT veut nous enfermer. Puisque ces capitaux existent, explique-t-elle, il

# LA CGT AU CARREFOUR



faut qu'ils soient rentables. Comme ils ne s'investissent pas en France, ils sont source de transgression du tabou national. C'est à ce titre de capitaux migrants qu'ils sont condamnés et que la nature du système économique est évacuée. « C'est précisément pour rentabiliser au maximum tous les capitaux accumulés que, jour après jour, on dilapide les atouts de la France au profit des groupes multinationaux. » (2-2/33). La France ne constitue plus le champ d'affrontement national de deux classes opposées, mais une valeur commune à toutes et tous, dont il convient de défendre le territoire et le patrimoine industriel, financier, et culturel. Au prolétariat et à la bourgeoisie, la direction cégétiste substitue le camp des défenseurs de la France et le camp de l'étranger, deux ensembles interclassistes.

Le système ainsi représenté commet des excès financiers. « La vague d'OPA qui sévit... exprime la nocivité d'un processus nourri par les trésors de guerre accumulés durant des années d'austérité... » (2-2/34). La CGT considère qu'il s'agit de la totalité du problème ! « La France et le capitalisme ne sont pas enfoncés dans une simple crise de débouchés, c'est un véritable cancer financier qui mine les atouts du pays. » (2-2/35). Le cancer financier, cette lecture de la crise pour le moins partielle et incomplète entraîne des conséquences pratiques. S'il ne s'agit que d'un système parasité

par des groupes de financiers, des mesures antiparasitaires suffisent. Et donc la CGT intervient pour contester les choix parasitaires d'investissements et proposer de bons choix, français et productifs, qui permettent le développement harmonieux du capital et du travail. C'est bien ce qui se passe dans l'orientation proposée. Puisque « l'interpénétration des revendications et des propositions dans le mouvement social, les unes nourrissant les autres, est sans doute une donnée caractéristique de la période... » (2-3/9), il convient de corriger les circuits de l'argent et substituer à la logique de la spéculation une autre logique d'investissement. D'où l'intervention dans la gestion comme identité lutte de classe moderne. La correction des circuits de l'argent sert de base au syndicalisme défendu. « Cela renforce le rôle et la vocation du syndicalisme de classe », (2-3/80), de déterminer les « objectifs et les critères d'utilisation de l'argent » (2-3/68), dit la CGT. « La question de la réorientation des crédits et la bataille pour un autre financement » (2-3/74), détermine à ce point le syndicalisme CGT qu'il mêle étroitement le « rassemblement pour les revendications et le développement économique » (2-3/74). Entendons-nous bien : contester aux capitalistes la liberté d'investissement, exiger la garantie d'investissements pour maintenir les emplois, c'est normal. Mais les propositions alternatives d'in-

investissement ne peuvent se rédiger selon un raisonnement plus rationnel, à l'abri de la rupture avec l'économie de marché. La question centrale demeure la conquête de tous les leviers de commande de l'économie, sans quoi dans chaque entreprise la rédaction de contre-plans revient à un exercice de style fastidieux et inutile. Car dans l'économie de marché, les capitaux s'abattent de façon irrésistible sur les secteurs qui portent l'espérance de profit rapide et immédiat. Il ne s'agit pas d'une anomalie à corriger, mais d'une logique à briser au nom d'une autre logique globalement alternative, celle des investissements pour satisfaire les besoins. Parvenir à cela, c'est se poser comme syndicat de classe la fin du système capitaliste de production même. Ce qui correspond bien à l'article premier de ses statuts.

A l'inverse, il s'agit pour la CGT du développement économique du pays, de la France. « *Produire français, produire en France* », (2-3/21), tel est l'objectif de la correction. Réorienter les capitaux arrachés des mains des spéculateurs pour le développement du patrimoine industriel d'une France drapeau commun du syndicalisme de classe. La France rendue aux marchés français, le marché français purifié des capitaux étrangers... « *C'est tout le territoire qui subit et les reculs industriels et les invasions de produits et de capitaux étrangers* » (2-3/23). A la retraite, la vieille lutte des classes mettant aux prises un capital international et un prolétariat international ! Les spéculateurs capitalistes sont de mauvais Français, la CGT défend les vrais. Mais attention ! Le marché français envahi de marchandises étrangères, la marchandise particulière appelée force de travail y passe également. Les vendeurs de force de travail étrangers dans cette vision et dans le reste du document n'ont droit à aucun égard particulier. Les travailleurs immigrés de l'Automobile, vedettes des assises de juin 1982 (41<sup>ème</sup> Congrès) n'existent littéralement plus pour la CGT. Produire français oblige...

## DE LA LUCIDITE DANS L'ANALYSE...

La conception générale de la crise ne constitue pas une nouveauté dans l'orientation cégétiste. Il est surprenant de noter qu'après plus d'une décennie de pratique des effets sociaux de cette crise, la direction confédérale n'en tire qu'une répétition synthétique et formelle, mais toujours aussi désarmante, de la théorie des nouveaux critères de gestion. Confrontée à la pratique concrète, cette démarche ne vaut pas tripette et la CGT la réaffirme pourtant. N'empêche ! Une indéniable

lucidité marque le texte de son empreinte, et donne le ton du congrès futur. La CGT va prendre à bras-le-corps de vrais phénomènes, nouveaux, réels, face auxquels elle produit une analyse. Loin d'organiser un congrès formel, la direction sortante entend tourner l'ensemble des débats vers quelques éléments problématiques centraux.

A commencer par la relation de la CGT aux travailleurs et à ses syndiqués. « *Dans de trop nombreuses situations, notre pratique syndicale est avant tout marquée par la délégation de pouvoir* » (3-2/15). « *Trop souvent encore, les revendications sont élaborées en cercle réduit, sans aucune assurance qu'elles correspondent réellement au souhait des salariés, quand ce n'est pas le refus de formaliser des revendications exprimées par les salariés mais considérées comme non conformes au programme d'action du syndicat* » (3-2/16). « *Cette vision réductrice et administrative de la démarche revendicative va généralement de pair avec un manque de confiance, d'audace et d'initiatives envers les syndiqués et en prolongement vers les salariés* », (3-2/18). « *Il faut vraiment faire des syndiqués la clé de voute de notre activité ce qui, dans beaucoup de cas, suppose une véritable révolution culturelle...* », (3-3/20). L'accumulation précédente de citations ressort-elle d'une démarche formelle ou réelle ? En tout cas, ce qui est dit est vrai. Et il convient de prendre ces constats au pied de la lettre.

Cette CGT-là, déjà décrite de cette façon critique par le 40<sup>ème</sup> Congrès de décembre 1978, semble n'avoir pas fait de grands progrès démocratiques en plus d'une décennie. Elle perçoit, quand même, à travers le prisme déformé de ses contacts avec les travailleurs, l'état d'esprit réel : « *Mais l'aspect décisif qui marque d'une empreinte inédite le mouvement social en développement est l'expression conjointe d'une grande volonté d'union et de rassemblement et d'une impressionnante aspiration à la conduite démocratique de ces mouvements. La pratique délégataire est malmenée partout et l'exigence de ne pas être dépossédé des décisions essentielles concernant ces actions (...) a des conséquences heureuses dans l'investissement des salariés pour leur conduite* » (1-1/18). S'il était difficile d'occulter le problème, la CGT en rend compte de façon loyale dans son analyse. Le fait est suffisamment rare pour qu'il soit signalé. De la même façon, la question de l'unité semble appréhendée correctement. « *Les travailleurs, les travailleuses mesurent tout à fait que lorsqu'ils sont tous et toutes ensemble unis dans l'action, celle-ci est plus efficace. Dès lors qu'ils envisagent la lutte, ils recherchent le*



meilleur moyen de la faire dans l'unité. Ils ont raison, et c'est ce à quoi vise la démarche de la CGT. » Justement, s'agissant de cette démarche, elle « peut même fortement contribuer à donner un tour nouveau à la réflexion et au débat dans toutes les catégories de salariés, à partir du constat simple, "pourquoi ce que nous parvenons à réaliser sur une question, un problème, ne pourrions-nous pas le réaliser de façon permanente ?". »

Ces constats amènent les rédacteurs du texte à concéder l'existence de la crise du syndicalisme, hier encore rejetée comme l'apanage des seules autres centrales. Voici ce qu'ils en disent : « Ainsi, pression idéologique, faiblesse des résultats revendicatifs, perversion de la négociation sociale au travers d'accords signés en dehors du contrôle des travailleurs cautionnant et approuvant l'abandon des droits et l'aggravation de la situation des salariés, ont-elles progressivement dégradé, dans

une large partie du salariat, l'image du syndicalisme, de l'action syndicale... », (4-1/13). Parallèlement, la CGT, confrontée aux coordinations, en relate l'existence de façon prudente, circonspecte, et plutôt positive. Cette approche constitue sans nul doute le clou de l'ensemble du document d'orientation quant à la partie analyse : « L'apparition de coordinations, comités ou autres structures de lutte sont des révélateurs avant tout autre chose d'une forte poussée de combativité, reflétant à la fois l'aspiration à l'unité, l'exigence de démocratie, la volonté de ne pas être dépossédé ni des décisions essentielles concernant la lutte ni surtout de la reconnaissance d'identités professionnelles et sociales » (3-5/24). Et poursuivant l'appréciation positive du phénomène, le document d'orientation en déduit : « si elles font l'objet d'autant d'attention, c'est parce qu'elles peuvent soit contribuer à élever niveau de conscience et combativité (...) soit dévoyer l'action lorsqu'elles sont artificiellement créées pour cela » (3-5/25 à 27). L'attitude de la CGT à l'égard des coordinations varie selon le danger qu'elles représentent, la souplesse des cadres fédéraux s'y trouvant confrontés, la situation générale. Mais une constante apparaît que le texte reprend. Depuis la coordination étudiante contre Devaquet, la CGT sait être souple, à défaut de recouvrer la capacité d'initiative et lui contester la marche des opérations. De toute façon, la manière publique n'est pas frontale si les coups de Jamac se multiplient quand la CGT se voit ravir la direction des opérations par une coordination. Satisfaisante enfin la description de la « profonde recomposition du syndicalisme » (3-5/15 et 16). Ce syndicalisme aurait pour mission d'être « un régulateur social institutionnalisé intervenant presque exclusivement au sein des instances consultatives diverses ». Le document en perçoit une des contradictions fondamentales car il évoque « l'influence du réformisme sur les salariés » comme liée au « maintien d'un certain reflet des aspirations du monde du travail ». Or « les signatures au rabais...ne sont plus suffisantes pour enrayer les luttes » (3-5/18), d'où les « aléas des tentatives de recomposition du mouvement syndical réformiste... » (3-5/19).

### ... MAIS UNE CGT AU CARREFOUR

Quelles sont les conséquences pratiques de ces analyses lucides sur l'aspiration unitaire au contrôle des luttes, sur les insuffisances démocratiques de la CGT, sur le phénomène des coordinations, sur le chemin difficile de la re-

composition syndicale ? Le lecteur sera déçu, car il trouvera derrière ces innovations analytiques de vieilles lunes cégétistes, qui brident la confédération. Mais surtout elles expriment le compromis passé entre la tendance Krasucki et la tendance Viannet. Cette direction bicéphale, constituée en dehors de tout contrôle des adhérents au cœur de l'appareil de Montreuil, marque le choix ambigu d'une centrale demeurée au carrefour. Fallait-il une CGT résolument moderne qui, poussant l'avantage électoral, s'ouvre en grand aux aspirations unitaires et démocratiques des nouvelles générations salariées. Ou bien une CGT pièce maîtresse du PCF, ancrée définitivement à son char, servant de béquille aux aléas du troisième âge dans lequel il est entré ? Le 43<sup>ème</sup> Congrès risque d'être celui du refus des choix sur fond de sectarisme érigé en principe de classe.

### ◆ La CGT et le PCF

Sous le vocable « *une démarche syndicale indépendante* », la rédaction du texte d'orientation tente de sceller définitivement la démarche des convergences comme une donnée de la période entière. Par-là, elle trace le contour de l'un des deux blocs possibles du futur paysage syndical. « *Non seulement nous ne modifierons pas nos positions sous prétexte de ne ressembler à personne mais, en toute conscience et en toute liberté, la CGT se considère en droit d'en souligner la portée chaque fois qu'elle le juge utile, quel que soit l'interlocuteur qui agit dans le rôle qui est le sien, et qu'il s'agisse de convergences ou de divergences* » (3-6/7). Ce serment d'Hypocrate du syndicalisme CGT de la fin de siècle — en tout temps et en tout lieu panser les blessures d'un PCF malade à qui elle se voue —, est illustré par la publicité faite à la déclaration commune CGT/PCF du 14 septembre 1988. Elle donna matière à un tract conjoint *Vie ouvrière-Humanité*, qui se terminait par deux appels jumeaux à l'abonnement aux deux titres politico-syndicaux (3-6/8). A sa manière la CGT participe à la campagne d'oubli, qui entoure le passage du PCF au gouvernement, de 1981 à 1984. Les « *gouvernements successifs* », dit-elle, « *ont tout fait pour tenter d'obtenir, sinon un soutien massif à leur politique, du moins une relative acceptation* » (1-1/2). Depuis quelle date cette succession ? Et s'il s'agit du soutien de la direction confédérale aux gouvernements Mauroy, il fut acquis au prix de renoncements revendicatifs clairs, surtout parmi les fédérations CGT confrontées à un ministre communiste (Santé, SNCF notamment). La mémoire, en ces temps de glasnost, accreditée ou discréditée l'ensemble de l'édifice...

### ◆ La CGT et le gouvernement

Pour le présent, quelle attitude la CGT adopte-t-elle à l'égard du gouvernement Rocard, dont le nom n'est pas même évoqué ? L'affaire est éludée comme si, vidée comme le PCF de toute option politique centrale, elle déroulait sa démarche revendicative hors du temps politique. Gauche et droite seraient-elles des notions tabou, périmées ? Le pouvoir et le patronat, notions bien réelles, mais historiques et utilisées hors du temps servent à plusieurs reprises à éluder l'existence du gouvernement en place. Elles apparaissent tel un tandem (1-1/23 et 26). Soit, mais alors faut-il combattre sur le terrain social et revendicatif un tel gouvernement, au point de le pousser dehors ? Ou bien la CGT, à l'instar du PCF, n'est-elle ni dans la majorité ni dans l'opposition mais ailleurs ? La droite est-elle au pouvoir, ou la gauche, ou les deux coalisées... Enfin ! L'adhérent à qui l'on promet que nulle convergence avec le PCF ne sera épargnée, est en droit d'en savoir plus. Car la conséquence pratique est limpide : s'il faut, comme le disait Georges Marchais, ne rien faire qui renverse le gouvernement, il faut limiter la portée politique et le degré d'affrontement au pouvoir des grèves. Les convergences doivent-elles rester secrètes quand il s'agit du vote du budget Rocard par les députés du PCF ? Le syndicaliste de longue date se souvient avec quel acharnement la direction cégétiste d'alors impliquait les adhérents dans le programme commun du PCF et du PS. Le 40<sup>ème</sup> Congrès fit autocritique sur cette manière de faire. Ce 40<sup>ème</sup> Congrès est tabou. On parle des deux suivants (3-5/4), pas de celui de décembre 1978.

### ◆ La CGT et la façon de lutter

Dans la conception 1989 du « tous ensemble » apparaît la conséquence pratique de la vacance politique centrale. « *Car le "tous ensemble" aujourd'hui prend des formes de plus en plus diversifiées* » (3-4/10). Le congrès se propose d'entériner une démarche de tous ensemble à géométrie variable, dont la seule configuration non envisagée est bien entendu le... tous ensemble sous forme de grève générale. Quand depuis l'hiver 1986 des secteurs entiers descendent dans la rue, à commencer par la jeunesse scolarisée, l'urgente question n'est pas de classer les différentes formes de tous ensemble mais d'en préparer un ! L'explication fournie travaille et expose la diversité, pas la convergence des luttes réellement existantes, bien qu'à plusieurs reprises leur remontée soit saluée comme le grand phénomène du moment ! L'accent d'aujourd'hui est mis sur « *le syndicalisme au quotidien à l'entreprise*

(...) porteur de toute notre démarche syndicale dans sa totalité » (3-4/27). En somme, c'est la CGT qui exprime, représente et fait vivre le mouvement général tous les jours à l'entreprise. « C'est bien à l'entreprise qu'il leur [les salariés] est possible d'agir pour faire évoluer les rapports de force dans le bon sens et peser à tous les niveaux de décisions patronales et gouvernementales » (3-4/17), telle est la conception du tous ensemble. Les journées d'action, définies en filigrane, deviennent des points d'appui conjoncturels, hors toute démarche globalisante.

#### ◆ La CGT et la « radicalité revendicative »

La démarche revendicative de la CGT lui confère la palme de la radicalité syndicale. Son orientation pour le congrès de mai 1989 laisse peu de doute sur le soin qu'elle apporte à l'entretien de ce profil : « Le fondement de notre démarche revendicative est simple : ce sont les besoins des salariés dans toutes leurs dimensions, dans toute leur diversité, dans toute leur cohérence » (3-1/1). Que la CGT revendique l'honneur d'avoir popularisé « l'exigence du SMIC à 6 000F, en confrontation avec l'écrasement orchestré de la rémunération de la force de travail » (3-1/6), personne du côté des directions FO ou CFDT ne songerait à le contester. Quand les uns signent, la CGT ne signe pas. Clair et net ! Ce n'est pas la CGT qui se vautre dans la complaisance syndicale autour du tapis vert. Au delà d'un look qui au plan électoral lui permet souvent d'enrayer la chute, la démarche apparaît plus cahoteuse qu'il n'y paraît de prime abord.

Au plan des négociations à l'entreprise, les contrats d'intéressement-participation, les clauses d'individualisation des salaires se sont multipliées. La CGT, syndicat par syndicat, n'a pas laissé le stylo dans la poche. Au 31 décembre 1987, la CGT avait signé 736 accords de participation des salariés, la CFDT 545, FO 459, la CFTC 148. Contournant la démarche revendicative globalisante et la symbolique de la négociation centrale, le patronat a fait descendre le « dialogue social » au niveau de l'entreprise. Son but est simple : contraindre les syndicats à admettre l'autolimitation des revendications au nom de la bonne marche de l'entreprise. Dispersant le front salarial, le patronat du privé pèse sur le syndicalisme pour qu'il intègre les normes de marché. La confédération est-elle bien sûre d'armer ses syndicats pour qu'ils résistent à pareille offensive ? Une des armes maîtresses, c'est précisément l'action collective qui réussit à faire la preuve de son efficacité contre l'individualisation. La démarche revendicative confédérale, celle des

journées d'action qui font sortir quelques maigres troupes des entreprises, a-t-elle porté ses fruits ? Le texte ne souffle mot sur le bilan et la perpétuation de cette méthode. Si la CGT apportait la preuve de son efficacité revendicative, pourquoi les salariés qui ont lutté ont-ils recouru à leur propre structure de lutte, en démarrant l'action sans rien attendre des syndicats si ce n'est leur unité ? Les doutes s'accumulent sur un autre plan. Il doit bien y avoir un lien entre le manque d'efficacité revendicative de la CGT, et sa difficulté à recruter, à attirer à elle des nouvelles générations pourtant prêtes à se battre. La CGT a-t-elle su réunir les foules le 22 mars 1987 pour la Sécurité sociale, comme elle encourageait l'action sur les salaires. L'avantage a-t-il été poussé, pour faire basculer le rapport des forces ? Quand des catégories entières comme les infirmières ou les institutrices se mobilisent pour des revendications élevées, la CGT ne doit-elle pas peser pour une offensive générale sur les salaires ? Les points d'interrogation s'accumulent. A revendiquer la première place sur le podium revendicatif, la CGT se crée des obligations qu'elle ne remplit pas.

#### ◆ Le syndicalisme que défend la CGT

Le 43<sup>ème</sup> Congrès devra répondre à ce problème : le syndicalisme CGT préconisé est-il celui de la mobilisation maximale pour arracher les revendications par la lutte, ou le syndicalisme force de propositions pour la gestion usant des mobilisations comme de moyens de pression bien tempérés. Formellement, la réponse est acquise : « Gagner à l'idée de la lutte renforce considérablement la place, le rôle, la responsabilité et la crédibilité du syndicalisme de classe alors que l'ensemble des forces syndicales réformistes développe des idées et structure un comportement de collaboration de classe complètement opposé à la lutte » (4-1/22). Réellement, elle reste à démontrer : « le syndicalisme de lutte a, aujourd'hui, la responsabilité de démontrer sa capacité à rassembler dans l'action, à travers un processus novateur de décisions démocratiquement prises, toutes les catégories de salariés en favorisant l'expression et les conséquences de leurs diverses aspirations. Il ne suffit pas de le dire, il faut le faire partout vite et en grand » (4-1/51 et 52). Dans les luttes actuelles, la CGT doit encore gagner ses galons. La syndicalisation CGT reste à cet égard à vérifier. La conscience du caractère épineux de cette question figure dans le texte : « Pour favoriser cet élan d'engagement démocratique, le syndicalisme de classe a un rôle essentiel à jouer. C'est vers lui que doivent pouvoir se tourner tous ceux et toutes celles qui trouvent ou retrouvent le



# La grève en danger juridique

DIDIER HANNE



1. Pour une approche plus complète de la question, on peut lire : — le numéro de *Justice*, revue du Syndicat de la magistrature de janvier 1988 : « Droit de grève y-a-t-il un juge dans l'avion ? » ; — l'article de Gérard Lyon-Caen paru en février 1981, dans la revue *Droit social* : « Le grand silence des travailleurs. »

2. « La jurisprudence », c'est l'ensemble hétéroclite des décisions rendues par les tribunaux lorsqu'ils appliquent la loi aux litiges dont ils sont saisis ; la Cour de cassation, juridiction suprême, veille à donner, dans les matières les plus sensibles, au premier rang desquelles viennent les conflits ressortissant au droit du travail, une certaine cohérence à ce chaos. C'est ainsi que la jurisprudence souvent positive des conseils de prud'hommes (due à leur composition paritaire) passe rarement le cap des cours d'appel (composées, elles, uniquement de juges professionnels), pour se faire tout à fait broyer lorsqu'elle parvient devant la chambre sociale de la Cour de cassation, connue pour sa déférence séculaire à l'égard des patrons de toute sorte.

La grève, conquête forcément aléatoire, particulièrement délicate à manier en période de crise économique, reste une arme essentielle entre les mains des salariés, dans le bras-de-fer qui les oppose depuis toujours à leurs patrons pour le partage des fruits du travail.

Au quotidien, elle est avant tout une question de rapport de forces et de savoir-faire de la part des militants qui l'animent ; de moyens matériels et financiers pour les employeurs qui y résistent : un affrontement, jamais un dîner de gala...

Mais la grève, avant, pendant ou après son déclenchement, c'est aussi une lutte juridique, plus feutrée mais non moins déterminante, qui se déroule dans l'enceinte des tribunaux, de plus en plus fréquemment saisis par des patrons avides d'y trouver une échappatoire.

**I** l est utile, alors, de se tenir informé des « prolongations » du combat qui, hors terrain, se jouent à fleurets mouchetés dans les prétoires... Ne serait-ce que parce que les stratégies patronales de riposte à la grève, elles, s'élaborent souvent à partir d'une solide connaissance des décisions rendues en la matière par les tribunaux. Sans prétendre bien sûr faire le tour d'une question immense<sup>1</sup>, on reviendra sur la portée de décisions qui ont été

rendues ces deux dernières années, dans des conflits opposant les naviguants à leurs compagnies de transport aérien. Outre qu'elles risquent d'inaugurer une jurisprudence<sup>2</sup> encore plus défavorable aux travailleurs, elles jettent un peu de lumière sur les évolutions lentes de l'institution judiciaire qui cherche à s'adapter aux besoins du capitalisme moderne et, pour ce faire, tente de retrouver une légitimité sociale, trop entamée par les « affaires » récentes.

## BOBIGNY 1987 : L'HALLALI JUDICIAIRE DE LA GREVE !

On se souvient des jugements rendus par les tribunaux de Créteil (le 30 juillet 1987) et Bobigny (le 21 novembre 1987), à l'occasion du mouvement initié par les syndicats des pilotes de ligne et des officiers mécaniciens navigants contre les mesures de « pilotage à deux » décidées par la compagnie Air Inter qui aboutissaient à déclarer illicites des grèves, au seul motif que, selon les magistrats, les revendications avancées à cette occasion étaient « déraisonnables »<sup>3</sup>.

Les tribunaux français n'ont jamais manifesté une grande tendresse pour la grève : elle heurte les traditions d'un corps peu enclin à admettre l'irruption, au beau milieu de l'ordonnance majestueuse des « lois civiles », d'un droit collectif protecteur des salariés<sup>4</sup>.

C'est pourquoi ils se sont attachés à rogner petit à petit, au fil de leurs jugements, les ailes d'un droit pourtant installé dans le préambule de la Constitution<sup>5</sup>. L'histoire du droit de grève apprécié par les tribunaux, c'est l'histoire d'une constante diminution.

En effet, une fois qu'était opérée, à la faveur du climat social progressiste de la Libération (donc sous la pression d'indignes circonstances « extra-judiciaires » !), la reconnaissance constitutionnelle du droit de grève, mais que devait subsister un vide législatif pour en définir les modalités concrètes, il devenait possible pour les juges de définir eux-mêmes ce que recouvrait exactement la notion, donc de lui conférer l'acception la plus restrictive. Il aurait été trop simple en effet de définir la grève sur le plan juridique comme une « *cessation concertée de travail en vue de la satisfaction d'une revendication ou de l'expression d'une opinion* ». Une telle définition « objective » aurait eu l'immense mérite, aux yeux des employeurs, de faire entrer sous la protection du bouclier constitutionnel la quasi-totalité des « grèves de fait ». Dès lors, il devenait indispensable de tracer une physionomie plus avenante à la « grève en droit » : « *Cessation concertée du travail, en vue d'appuyer des revendications professionnelles déjà déterminées auxquelles l'employeur refuse de donner satisfaction* »<sup>6</sup>. Le droit de grève allait pouvoir se dessécher à l'état de squelette.

— 1952 : interdiction de la grève individuelle ;  
— 1952 encore : interdiction de la grève minoritaire (jusqu'en 1963 !) ;  
— 1953 : interdiction de la « grève politique »<sup>7</sup> ;  
— 1953 toujours : interdiction de la grève perdue ;  
— 1966 : interdiction de la grève de solidarité !

On voit que les jugements de Bobigny et de Créteil étaient loin d'éclater comme coups de tonnerre dans un ciel paisible, ils s'inscrivaient, comme on dit, dans un « fort courant jurisprudentiel » de restrictions à l'exercice du droit de grève.

Pourquoi alors ont-ils suscité une telle indignation dans les rangs de la gauche ?

C'est qu'ils inauguraient une méthode inédite de grignotage juridique de la grève : celle qui consistait, pour les juges à apprécier le caractère licite ou illicite d'un arrêt de travail sur la base d'une analyse du bien ou du mal fondé des revendications à l'origine du mouvement ! Cela, personne encore n'avait osé le faire avec une telle brutalité.

Quelles que soient par ailleurs les appréciations politiques qu'on peut porter sur le contenu social et l'opportunité des mouvements déclenchés par les navigants d'Air-Inter en 1987<sup>8</sup>, il y avait en effet de quoi s'alarmer et réagir.

Dans le cadre d'un conflit social débouchant sur une grève (ou une menace de grève, on y reviendra), il y a affrontement de deux logiques, de deux « rationalités » : il y a celle des salariés qui désirent obtenir quelque chose, ou exprimer une aspiration.

Et la logique de l'employeur qui aura nécessairement tendance à envisager toute revendication comme susceptible de déséquilibrer les comptes de son entreprise.

Pour les premiers, le « raisonnable » c'est ce qui devrait être ; pour le second, le « raisonnable », c'est nécessairement ce qui existe, ce qui est déjà là.

L'affrontement de ces logiques est inhérent à l'économie capitaliste, les « partenaires sociaux », protagonistes de la lutte des classes y sont acculés par leur places respectives dans l'appareil de production. D'où cette observation élémentaire : on a rarement vu un patron refuser de satisfaire une revendication qualifiée par lui de « raisonnable », et encore moins souvent des travailleurs enclencher une grève en arborant des revendications dont ils estimeraient qu'elles sont totalement « déraisonnables » !

L'événement, en 1987, c'était que des juges, peu au fait sans doute de telles considérations pourtant de bon sens parmi les acteurs du « débat social », se sentaient investis de la mission de trancher entre ces deux logiques et, pour ce faire, tombaient tête baissée, évidemment, dans la rationalité patronale.

On attendait donc une certaine impatience que la cour d'appel de Paris, devant laquelle les syndicats CGT, CFDT, FO, en plus du SNPL et du SNOMAC, avaient interjeté appel, donne son avis sur la question.

3. Le tribunal, lorsqu'il siège en « formation de référé », formation exceptionnelle et dérogoire aux procédures normales, voit sa compétence enfermée dans un cadre assez strict : il ne peut pas trancher au fond les litiges qui lui sont soumis, mais seulement exercer une sorte de justice précaire et rapide.

4. Voir l'article de Julien Leyssina : « Faut-il réglementer le droit de grève ? » dans le numéro de février 1988 de *Critique Communiste*.

5. « *Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent.* »

6. Définition à laquelle s'accroche la Cour de cassation depuis janvier 1961.

7. Il faut savoir, à ce sujet de l'illicéité des grèves politiques, que la Cour de cassation, dans un arrêt mémorable et révélateur de juin 1963, avait cependant reconnu légitime un arrêt de travail destiné à appuyer l'action du gouvernement, au motif qu'il y avait là, non pas une affreuse « grève politique », mais une remarquable « manifestation de civisme » !

8. On nous permettra d'être circonspect là-dessus : défendre inconditionnellement le droit de grève va de soi ; défendre politiquement, soutenir et assumer toute grève, indépendamment d'une analyse de son contenu social et d'un examen des intérêts réels en présence, relèverait d'une forme de fétichisme, pour ne pas dire de crétinisme... Que faire, par exemple, d'une grève de surveillants de prison, non pas parce que ce sont des « matons », mais lorsque, comme à Marseille l'an dernier, ils réclamaient la suppression d'avantages démocratiques consentis par la direction des « Beaumettes » aux détenus et à leurs familles, lorsqu'ils bloquent les accès aux parloirs et paralysent l'exercice des droits de la défense par les avocats ? Ne pas réclamer qu'elle soit interdite, certes. Mais la soutenir parce que c'est une grève, non, sûrement pas !

## PARIS, 1988 : L'APPARENCE D'UN RETOUR A LA RAISON

La juridiction du deuxième degré a tranché le 27 janvier 1988, en infirmant partiellement le jugement rendu à Créteil et totalement celui de Bobigny.

Le soulagement a été quasi général après ces deux arrêts. Aussi bien parmi les syndicats concernés<sup>9</sup>, dans la doctrine universitaire spécialiste du droit du travail, en général progressiste, que parmi les tenants d'une limitation drastique du droit de grève... Etonnant consensus : il est pourtant peu commun qu'un procès ne fasse aucun mécontent !

Il est vrai que le jugement du tribunal de Bobigny apparaissait entaché de grossières erreurs dans ses motivations explicites. On sentait un peu trop dans ses « attendus » une espèce de fébrilité des juges<sup>10</sup> à vouloir interdire une grève qui tombait mal pour le gouvernement Chirac et qui présentait par ailleurs tous les caractères de la grève « impopulaire ».

Ainsi, pour s'en tenir à ce seul exemple déjà relevé<sup>11</sup>, les magistrats n'avaient pas hésité à affirmer que le simple dépôt d'un préavis de grève constituait un « trouble manifestement illicite » ! Pressés de justifier leur compétence en « référé », ils confondaient ainsi rien moins que l'annonce de la grève avec la grève elle-même ! Comme si l'exercice d'une prérogative légale et parfaitement obligatoire dans ce type d'entreprise (le dépôt d'un préavis) pouvait constituer un « trouble » !

Il faut se demander si, justement, ce ne sont pas ces aspects caricaturaux des ordonnances de référé de Créteil et Bobigny qui ont attiré sur elles les foudres de la cour de Paris. En effet, si l'on scrute les motivations livrées par celle-ci, on s'aperçoit vite que la victoire des syndicats risque de n'être qu'une victoire à la Pyrrhus. La cour d'appel, si elle a affirmé que le juge n'a pas la qualité ni la compétence requises « pour apprécier le bien-fondé, et, par suite, la légitimité des revendications », n'a pas pour autant réellement inversé le courant jurisprudentiel « antigreve » dont on a donné quelques exemples plus haut.

Bien au contraire, elle a pris soin de justifier la vérification par les juges que le droit de grève se réalise, dans les affaires qui leur sont soumises, « suivant les modalités qui ne le fassent pas dégénérer en abus », au diapason d'une masse de décisions antérieures défavorables aux salariés.

Plus, on doit constater que la Cour de justice de Paris a ouvert dans ses « considérants » de nouvelles voies, plus subtiles sans doute que celles tentées à Bobigny, mais non moins

inquiétantes, à la mutilation judiciaire du droit de grève : changeant habilement le terrain de l'appréciation par les juges du caractère « raisonnable », elle décide que ce ne sont pas les revendications qui doivent mériter le qualificatif, mais c'est le moment choisi par les salariés pour les défendre ! C'est ainsi qu'elle a jugé que le dépôt d'un préavis par le SNPL et le SNO-MAC pour un arrêt de travail devant intervenir les 1<sup>er</sup> et 2 août 1987 menaçait de causer un « grave et imminent préjudice pour les milliers de voyageurs partant en vacances ou en revenant ». D'où la confirmation partielle du jugement de Créteil, seulement censuré pour avoir suspendu ce préavis sans précision de date, alors que, selon les juges de Paris, très soucieux du respect des « principes », ce préavis méritait bien d'être suspendu, mais seulement « pour une durée déterminée et nécessairement courte ».

On voit bien alors l'intérêt de la substitution des motifs à laquelle se sont livrés les magistrats de la juridiction d'appel : finalement, ce qu'ils reprochent aux juges du premier ressort, ce n'est pas tant d'avoir déclaré illicites les grèves que de l'avoir fait bêtement, avec des « attendus » qui pouvaient émouvoir l'opinion démocratique et la doctrine juridique !

« Insigne maladresse ! » semblent susurrer à leurs collègues les magistrats de Paris : « Pourquoi ne pas justifier vos décisions en faisant apparaître un troisième larron, si pratique : les usagers ? » C'est ainsi qu'ils critiquent « l'évidente volonté » des syndicats « de créer un violent impact » dans le public et les usagers des compagnies aériennes, tiers « dont les intérêts matériels et moraux méritent considération... ».

Les militants syndicaux apprécieront : quel est au juste le degré d'efficacité et le résultat probable d'une grève ne créant aucun « violent impact », nulle part, à l'égard de personne ? Proche de zéro !

Finalement, quelle est la grève idéale pour nos magistrats parisiens ? Ce n'est certes pas la grève interdite à priori (cela, c'est l'idéal un peu fruste des juges maladroits de Bobigny), non, c'est la grève licite mais inefficace, la grève sans « impact », la grève qui n'aboutit pas, la grève qui perd...

Toute grève qui se respecte est en mesure de causer un triple préjudice : au salarié qui fait grève (et qui peut perdre beaucoup dans cette affaire), à l'employeur, et, parfois, aux « usagers » indirectement concernés. On le sait bien. Mais rêver d'une grève sans préjudice aucun, d'une grève non perturbatrice, c'est rêver en réalité à sa suppression. Reconnaître d'une main le droit, mais de l'autre sanctionner les préjudices qu'inévitablement son exercice entraîne c'est pure hypocrisie.

9. Voir l'article de *Syndicalisme-hebdo* du 4 février 1988 : « La grève au sens des libertés publiques », signé Pierre Lanquetin.

10. La formation « en référé » peut être constituée par le Président du Tribunal seul, statuant à juge unique ; mais celui-ci peut décider, dans les affaires les plus complexes ou sensibles, que le « référé » sera tranché collégialement, par trois juges.

11. Voir l'article de Jean-Emmanuel Ray : « Affaire Air Inter (suite). Le retour à la raison », dans le numéro de mars 1988 de la revue *Droit social*.

D'autant que, somme toute, il est assez inadmissible d'imputer aux seuls grévistes le préjudice en question, pour qu'une grève se déclenche effectivement, ne faut-il pas que soient réunies deux conditions : d'abord que des salariés décident, certes, d'en venir à ce mode d'action pour obtenir gain de cause ; mais aussi que les employeurs concernés préfèrent courir ce risque assumant ainsi, de fait, la coresponsabilité des « dégâts » de la grève pour eux-mêmes plutôt que de satisfaire la revendication ?

Il fallait donc se garder de crier victoire : les arrêts de la cour d'appel de Paris infirmant

les jugements caricaturaux de Créteil et Bobigny ont, sur le fond, bel et bien consacré l'existence au profit des juges d'un pouvoir de fractionner dans le temps l'exercice du droit de grève. La grève peut quitter la zone autorisée pour entrer dans la zone interdite, en fonction de ce seul critère, apprécié très subjectivement par les juges : quand va-t-elle être déclenchée ? Ainsi, une partie considérable de leur liberté d'action est ôtée aux salariés : ce n'est plus tout à fait eux qui décideront du « bon moment », ce sont les juges ! On comprend mieux, alors, pourquoi ces arrêts n'ont pas fait l'objet d'un pourvoi en cassation de la part des perdants, à savoir les dirigeants d'Air Inter.

On comprend aussi pourquoi la confédération CFDT, que son interminable recentrage amène à prendre une mimique dégoûtée chaque fois qu'il est question de grève, s'est fendue d'un commentaire particulièrement aimable à leur endroit <sup>12</sup> !

## MODERNISER LA JUSTICE, EST-CE BIEN L'AMELIORER ?

L'auteur des décisions de la cour d'appel dont il vient d'être question était, ce n'est un secret pour personne, monsieur P. Draï, nommé, depuis, par F. Mitterrand, premier Président de la Cour de cassation. La carrière remarquable de ce magistrat est sans doute symptomatique de l'émergence et du développement au sein de l'institution d'une sorte de « nouveaux juges » promis à un grand avenir. Des magistrats qui, ayant pris conscience de l'inadaptation et des carences d'une « justice » vieillote, sont très au fait des théories néo-libérales qui proclament la nocivité et le déclin irréversible de l'interventionnisme étatique, estiment possible et souhaitable que, dans un futur assez proche, se développe en compensation un interventionnisme à postériori dans lequel l'institution judiciaire serait amenée à jouer un rôle crucial pour réguler en douceur, s'appuyant tant sur un patronat intelligent que sur des syndicats coopératifs, les tensions sociales.

L'idée de ces « nouveaux juges », c'est que l'image de la Justice compte au moins autant que la justice elle-même. Et que l'apparence de légitimité, en l'absence d'une légitimité réelle qui ne saurait procéder d'autre chose que d'une élection, est ce qui manque le plus à l'institution actuelle <sup>13</sup>.

Image et légitimité apparente ont été mises à mal, ces derniers temps, par des affaires dans lesquelles la justice, jusqu'au sommet de sa hiérarchie, est apparue comme rendant « des services plutôt que des arrêts », selon une for-

12. Voir l'analyse, et surtout la conclusion de l'article déjà cité de *Syndicalisme-hebdo* : « Cette limite à l'exercice du droit de grève, formulée par le Juge en termes d'exception au principe de liberté, est aussi une invite à la réflexion sur l'exercice responsable de cette liberté. »

13. Voir le texte du discours de P. Draï à l'audience solennelle de rentrée de la cour de Paris, en janvier 1988 : « Le juge et sa légitimité » où se trouvent clairement exposées quelques-unes des thèses clés de ce courant de pensée.



mule historique. Affaire Droit (où le juge Grellier instruisant contre l'académicien de la CNCL soupçonné de forfaiture s'est trouvé dessaisi du dossier à la requête d'un inculpé « pas comme les autres »), affaire Chalié (où le juge Michau s'est vu opposer un « secret-défense » par Pasqua qui l'a contraint à abandonner des investigations prometteuses...), et, enfin, les jugements de Bobigny et Créteil, décidément trop ouvertement inspirés par une bienveillance à l'égard des employeurs.

Il est vrai que l'Etat a besoin d'une justice qui soit un instrument efficace pour juguler, contenir, surveiller et punir tout ce qui perturbe le bon fonctionnement de l'ordre social dominant. Mais nos juges modernistes ont compris que cette efficacité est très précisément conditionnée par la crédibilité générale de l'instrument, une solide apparence d'impartialité et d'indépendance.

Chaque procès, chaque litige soumis à la Justice n'est certes pas un « arbitrage », au contraire : les juges décident, ils tranchent, le plus souvent au détriment des plaideurs démunis et au profit des « créanciers institutionnels » (banques, organismes de crédit, agences immobilières, compagnies d'assurance, etc.), dans la discrétion d'une « justice civile » beaucoup plus novice socialement, contrairement à ce que l'on croit souvent, que la « justice pénale » qui a la préférence des médias... Mais pour que soient tranchés sans trop de contestations tous ces procès, il faut que l'institution judiciaire, en tant que totalité, apparaisse comme un bon arbitre de la société, ce n'est pas le cas si elle apparaît comme confisquée par un groupe social. D'où l'urgence d'une énergique rénovation.

Dans les années soixante-dix, la crise de l'institution judiciaire s'initiait à partir de l'irruption en son sein d'une génération de juges marquée par Mai 68 et polarisée par les mouvements sociaux extérieurs à l'institution.

Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts, c'est une crise d'une nouvelle nature qui s'exprime et se développe aujourd'hui. Elle naît de la conscience aiguë chez certains juges de l'incapacité de l'institution à répondre aux besoins de la société moderne.

L'ascension parallèle de magistrats comme Arpaillange ou Draï à qui, malgré leurs fonctions, il arrive d'en remonter à bien des dirigeants socialistes sur le plan de la défense de certains principes démocratiques<sup>14</sup>, et qui jouissent d'une bonne côte dans les rangs des juges, symbolise assez bien la montée en puissance de ce type de sensibilité.

Le calcul de certains, bien sûr, c'est que l'apparition d'un clivage entre « juges archaïques » et « juges performants » va transcender

et rendre obsolète la traditionnelle division « droite/gauche » qui partage le corps judiciaire environ depuis vingt ans dans une proportion deux tiers, un tiers.

Il est aussi vrai que l'atonie du syndicat de la magistrature qui, après avoir liquidé dans les cabinets ministériels de la gauche de 1981 à 1986 ses tentations gauchistes, n'a jamais pu élaborer une doctrine de remplacement susceptible de constituer une référence solide pour les juges de gauche, et sur qui, du coup, il arrive à la tentation corporatiste de jouer à plein<sup>15</sup>, risque de faciliter le travail de nos « nouveaux juges ».

Pourtant, leur influence croissante n'est pas sans recevoir quelques graves dangers, qu'ont relevés certains juristes progressistes<sup>16</sup> : la volonté de transformer la Justice en « entreprise performante », déjà mise en pratique de façon parcellaire dans les tribunaux, s'accompagne d'une multiplicité « d'effets pervers », tels que : — l'augmentation fantastique de toutes les procédures de règlement accéléré des conflits, tant au civil qu'au pénal qui font trop souvent bon marché des plus nécessaires règles de procédure, et notamment de celle, fondamentale, du « contradictoire » ;

— la croissance exponentielle des jugements non motivés, prérédigés, où le rôle du juge se borne à cocher des cases et où disparaît progressivement l'exigence d'une motivation concrète, seule de nature à garantir l'effectivité du droit d'appel ;

— le développement inquiétant dans certaines juridictions d'un nouveau mode de pression de la hiérarchie sur les juges récalcitrants : l'incitation à la productivité !

Il serait souhaitable que cette phase de mutation de l'institution (et d'interrogation de ses acteurs) pour ouvrir un débat général qui mette à plat tout ce qui concerne « la Justice », un débat dans lequel les forces de gauche reprendraient l'initiative en défendant bec et ongles une série de propositions démocratiques destinées à consolider et étendre les droits des justiciables face à l'Etat, élaborer une ligne de rupture avec le fonctionnement judiciaire et battre le lobby sécuritaire.

Faute d'être la force motrice de cette dynamique de contestation et de réformes de l'institution, le Syndicat de la magistrature risquerait assez vite de se trouver sur la défensive devant de « nouveaux juges » intelligents et libéraux qui se chargeront de proposer le « changement dans la Justice », mais un « changement » au sens où ils l'entendent : ravalé la façade de l'édifice afin qu'il puisse jouer son rôle de police sociale, avec l'efficacité accrue que lui conférerait une légitimité retrouvée.

14. Souvenons-nous de l'incredible « affaire » des conditions de détention des militants d'Action directe, en 1988, dans laquelle le ministre Arpaillange, tétu sur quelques principes (en l'occurrence il s'agissait de reconnaître aux militants d'Action directe le simple bénéfice des règles fixées pour tous les prisonniers par le code de procédure pénale !) se faisait taper sur les doigts par ses collègues « socialistes », et se voyait contraint de battre en retraite devant le front commun constitué par la circonstance : Pasqua-Toubon-Joxe-Rocard !

15. Voir l'étrange réaction du Syndicat de la magistrature lorsque le juge très réactionnaire Boulouque se vit inculper pour violation du secret de l'instruction : un communiqué de défense corporatiste du malheureux Boulouque, parce que c'était un « juge » !

16. Lire l'article de Marc Richevaux « Les limites d'une entreprise performante ; à propos de la modernisation de la Justice » dans la revue de la PCF, *la Pensée*, en 1986.

● **Réflexions autour du livre de Jean-Marie Chauvier, « URSS : une société en mouvement »**

# La dernière chance ?

FRANÇOIS DIETRICH

**S**i *perestroïka* et *glasnost* sont encore peu ... transparentes à vos yeux, le livre qu'il vous faut lire pour y voir plus clair, au sein de la multitude des parutions, c'est bien celui de Jean-Marie Chauvier. Ni livre d'histoire, ni livre de théorie, loin de toute « kremlinologie » occidentale, l'ouvrage de Jean-Marie Chauvier, qui mêle souvenirs, anecdotes, et analyse sociale veut aider à comprendre l'URSS d'aujourd'hui dans un « voyage à l'intérieur », à partir des contradictions propres du monde soviétique dans les dernières décennies. Ce monde soviétique, Jean-Marie Chauvier le connaît effectivement de l'intérieur, dans son tissu intime, quotidien, tel qu'il l'a vécu au cours de ses nombreux séjours et résidences sur place. Cette connaissance qu'on devine presque sensuelle, à fleur de peau, dans les paysages urbains et naturels, les portraits, les ambiances, se combine avec une richesse d'information concrète, de chiffres, de faits, de citations, pour nous livrer une photographie vivante et dynamique de l'URSS de Gorbatchev. En nous aidant à comprendre son origine et ses contradictions, Jean-Marie Chauvier nous aide à réfléchir sur les enjeux de la phase actuelle et sur son avenir : où conduit l'expérience gorbatchevienne, où veut-elle aller ?

risme » en avaient tiré l'idée de l'« immobilisme » de l'URSS, monstre immuable qui n'aurait plus passé ni avenir, véritable enfer de glace, cet empire du mal cher au retraité Reagan<sup>1</sup>.

Ce que nous montre Jean-Marie Chauvier, tout en soulignant la réalité de la « stagnation » dans les domaines clefs de l'emploi et du travail (page 71), c'est qu'aucune société n'est immobile, et en particulier dans le monde moderne, dont les multipôles sont unis par une même évolution dialectique. Parlant de l'évolution des mœurs et de la vie quotidienne, Jean-Marie Chauvier y voit la résultante d'« une évolution endogène, attisée de l'extérieur par les exemples, de mieux en mieux connus de la vie en Occident » (page 76). On pourrait en réalité dire la même chose de la *glasnost* et de la *perestroïka* gorbatcheviennes toutes entières. C'est de la combinaison entre, d'une part, l'évolution souterraine de la société soviétique émergeant dans les années cinquante et soixante du maelström stalinien et, d'autre part, l'épreuve sans cesse plus négative de la confrontation compétition de l'URSS comme grande-puissance alternative à l'impérialisme américain, qu'est née l'inéluctabilité d'une restructuration en profondeur au sommet de l'Etat et du parti unique.

## LA PERESTROÏKA COMME SOMMET DE L'ICEBERG

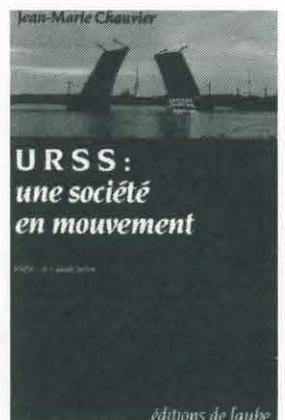
Plus peut-être qu'aucun autre analyste, Jean-Marie Chauvier veut combattre la vision de l'URSS comme un monde orwellien, clos et immobile, vaste masse amorphe et résignée dominée par un Etat policier. S'il en fallait une démonstration à posteriori, le mouvement qui agite aujourd'hui l'URSS toute entière aurait-il été possible sous le simple effet des manœuvres gorbatcheviennes de sommet, sans qu'un tel feu n'ait en réalité couvé sous la cendre depuis de longues années ?

Deux concepts ne doivent pas ici être confondus. Il y a d'abord celui de la « stagnation », dans laquelle l'ère Brejnev s'embourbait chaque jour davantage, qui a touché avant tout la sphère la plus vitale de la société, son cœur : celle des rapports au travail, de la productivité, de la technicité. Les « forces productives sociales » se voyaient chaque jour davantage bridées par les « rapports de production » aux traits ubuesques et kafkaïens imposés par la bureaucratie.

De cette situation, nombre de commentateurs occidentaux, brochant sur le concept de « totalita-

## LA DÉCOUVERTE DU MIROIR

Ainsi, en inaugurant son cours réformateur, la direction gorbatchévienne n'a d'abord fait que renvoyer à la société son propre miroir, celui d'une lente mais profonde évolution, dans laquelle l'activité quotidienne des peuples de l'union, dans l'impossibilité de s'exprimer au travers d'une quelconque démocratie sociale ou politique, s'est emparée de tous les domaines de la vie sociale pour y imprimer, de façon parallèle ou souterraine, ses espoirs et ses amertumes. De façon parallèle, oui, lorsque toute une activité sociale semble se dérouler en marge des structures officielles, en quelque sorte ailleurs. Nul rapport ici avec les « dissidents » affirmés, politiques ou culturels, qui ne constituaient qu'une petite avant-garde tragiquement isolée, mais qui reflétait tout de même l'extrême d'un comportement général, devenu l'équivalent quotidien et en apparence apolitique du sentiment polonais « qu'il y a eux et nous ». L'exemple le moins surprenant n'est pas celui du chanteur Vladimir Vyssotski, ni officiel ni interdit, véritable chanteur populaire de masse des dernières décennies par l'expression qu'il avait su donner à l'air du temps, et resté



1. Voir à ce sujet notre numéro spécial URSS, été 1986

« Réflexions autour du livre de Jean-Marie Chauvier, « URSS : une société en mouvement »

# La dernière chance ?

quasiment ignoré des médias officiels jusqu'à sa mort en 1980. Il aura fallu attendre la glasnost pour que sa place réelle lui soit rendue. Ni « dissident » ni reconnu, il était le produit de cette dimension parallèle de la vie soviétique réelle. C'est à elle qu'on peut rattacher aussi le mouvement écologiste, né dans les vastes associations de défense de la nature où les peuples d'URSS cherchent la continuité avec leurs racines, au-delà de la césure stalinienne. C'est en leur sein que finit par émerger une force de pression sociale et politique de fait à l'occasion des débats et polémiques autour de l'avenir du lac Baïkal ou du projet prométhéen de détournement des fleuves sibériens. L'équipe gorbatchévienne sut utiliser rapidement son impact dans la lutte d'influence pour le pouvoir des années 1983-1985 (page 239). Souterraine aussi, et là encore sans aucun rapport immédiat avec tous les « samizdats », lorsque l'opinion publique embryonnaire sait utiliser les failles de la presse bureaucratique. Y lire entre les lignes, y écrire entre les lignes du courrier des lecteurs devient le moyen d'y faire passer le frisson de la vie réelle (page 218). C'est que, même sous l'empire de la bureaucratie la plus obtuse, il faut des lecteurs aux journaux, et surtout dans une société dont l'Etat veut maintenir son rang de puissance mondiale, et qui se trouve sans cesse confrontée au dynamisme capitaliste, même si celui-ci est par ailleurs destructeur. Parallèles ou souterraines, la société soviétique fourmille de ces manifestations à la frontière du culturel et du social, de ces groupes et activités « informels » comme les reconnaît la terminologie officielle elle-même.

La transformation de la société soviétique, son industrialisation, son urbanisation, sa perméabilité croissante à l'échange avec l'Occident, a conduit lentement à « que ceux d'en bas ne veulent plus être gouvernés comme avant, et que ceux d'en haut ne puissent plus gouverner comme avant ». Révolution donc, que la perestroïka de Gorbatchev ? Bouleversement préventif plutôt, avant que la révolution façon tchèque ou polonaise ne s'éveille, ou que le système ne soit menacé d'implosion dans sa confrontation compétitive avec le capitalisme. Dernière chance ? Peut-être oui, pour la bureaucratie en tout cas.

## LA QUATRIEME PHASE

Dans sa stabilisation comme force dominante face à la société et face au monde, la bureaucratie avait besoin d'une nouvelle étape. « Sorte de XIX<sup>ème</sup> siècle britannique en accéléré » comme le dit Jean-Marie Chauvier à propos de l'industrialisation et de l'écologisme qu'elle a ensuite engendré, l'ère Staline fut celle de la genèse, dans la boue et le sang, sur les ruines de la révolution bolchévique exsangue, dont il ne restait plus que

l'écorce apparente du parti et des soviets vidés de leur contenu originel. C'est le maintien de cette écorce dès lors remplie d'une tout autre pulpe, qui rend compte à long terme de l'originalité profonde de la contre-révolution stalinienne dans l'histoire, tout comme la capacité de l'idéologie bureaucratique à jouer « sur la confusion des souvenirs, des émotions. Dans le même temps où elle fait passer à la trappe les tragédies — et d'autres chansons, comme celle du goulag, des vagabonds, — elle restructure, dans un but d'auto-légitimation du pouvoir, des émotions vécues dans un (dés)ordre tout différent », (page 108). C'est cette spécificité, combinée avec la recherche séculaire de l'identité russe écartelée entre le pôle européen et le pôle asiatique, qui explique que « l'histoire joue, dans la conscience de notre société, un rôle tout à fait spécifique, qui n'a pas d'analogie dans l'Occident contemporain », comme le dit Boris Kagarlitsky, cité par Jean-Marie Chauvier (page 85).

L'ère Krouchtchev fut celle d'une stabilisation dans la libéralisation relative. La terreur de masse devenait inutile et néfaste, tant vis-à-vis des classes ouvrières et paysannes vaincues que vis-à-vis de la bureaucratie elle-même, dont la stabilisation à l'ère Staline exigeait que des pans entiers, encore trop enracinés dans le processus révolutionnaire des années vingt, fussent abattus les uns après les autres. Mais la stabilité bureaucratique était encore trop limitée pour courir le risque d'ouvrir les vannes d'une démocratisation sociale et politique. Dans cette phase, tout les constats qui serviront de prémices à la tentative gorbatchévienne sont faits, tel celui du jeune économiste, Abel Aganbegian, en 1965 devant l'Institut d'information économique dans un rapport où « tout était dit », et qui devra attendre vingt ans avant d'être un des maîtres à penser économique de la perestroïka (page 304).

L'ère Brejnev dut mettre un terme à ce qui risquait de déboucher sur un printemps de Prague moscovite, et tenter de figer le niveau acquis dans une tentative désespérée d'interruption de l'histoire. Mais la société soviétique avait entre temps continué d'évoluer, même au ralenti, jusqu'à rendre les bouleversements au sommet indispensables.

L'ère Gorbatchev, c'est donc celle d'un nouveau mouvement de balancier réformateur, cette fois-ci sans commune mesure avec celui de l'ère Krouchtchev, parce qu'il s'efforce d'opérer aux limites du système politico-social lui-même, aux frontières d'une véritable démocratisation sociale et politique.

## DESTINATION DANGERS

La tentative gorbatchévienne constitue donc « la convergence d'une politique et d'un mou-

© A propos du livre de Catherine Samary

# L'expérience yougoslave

vement social ». Convergence obligée pour-nous ajouter, qui explique qu'elle soit aussi un « *envol vers une destination à préciser* » (page 363). L'avion bureaucratique devait coûte que coûte redécoller s'il ne voulait pas imploser au sol. Aboutissement d'un processus mûri dans les dernières décennies, la politique gorbatchévienne mélange ainsi projet global et navigation à vue, et il n'est pas sûr que le dernier élément soit le moindre. Ce que nous montre le livre de Jean-Marie Chauvier, ce sont davantage les marges d'incertitudes, tant la réalité sociale apparaît complexe et lourde de potentialités, qu'un projet prémédité et machiavélique dont les visions occidentales de l'URSS colportent trop souvent l'image. Et ici s'ouvre le champ de l'interrogation, que le livre nous permet de commencer à explorer par sa conclusion.

Il ne s'agit pas pour nous d'une discussion académique, de pronostics sur la « réussite » ou « l'échec » prévisible de l'entreprise, tant il est vrai que l'histoire nous montre surtout l'infinie combinaison dialectique des deux termes comme solde des processus historiques. Il s'agit de se situer, politiquement, pratiquement, face au mouvement gorbatchévien.

D'une part, sa survenue ouvre un champ d'expérimentation sociale et politique en URSS même qu'il faut tout faire pour favoriser. A l'intérieur des frontières de l'URSS et de l'ensemble du bloc de l'Est, les conséquences de ce réveil peuvent être considérables. Elles peuvent permettre de renouer le fil politique, social, culturel rompu par le stalinisme et le fascisme, rupture entretenue par le gel de Yalta. Au fur et à mesure, les destins des peuples d'Europe, jusqu'au peuple russe lui-même en dépit de ses attaches asiatiques par ailleurs, apparaissent organiquement liés. Tout projet révolutionnaire, à l'Est comme à l'Ouest, ne peut se concevoir que comme un processus combiné. Rien ne serait pire dans ces conditions que « l'échec » du gorbatchévisme.

Pourtant, il faut rester lucide sur ses objectifs, et ne pas perdre de vue que la tentative gorbatchévienne a d'abord et avant tout comme motivation le maintien et la stabilisation à un nouveau degré de la domination bureaucratique, concentrée dans le régime du parti unique et dirigeant. Ce régime n'a aucune légitimité historique, ni dans sa naissance ni dans ses réalisations. Peut-être est-ce à tort qu'on croit déceler parfois chez Jean-Marie Chauvier l'idée que la « dernière chance » gorbatchévienne ne le serait pas seulement pour le régime bureaucratique, mais pour les travailleurs et peuples d'URSS et du monde, au prix de retomber dans le partage en deux blocs rivaux, mais se soutenant en définitive l'un l'autre. Tenir compte des réalités ne se confond en tout cas pas

avec leur reconnaissance comme seul réel possible. Dire ainsi que « *sans la sidérurgie, la métallurgie, les constructions mécaniques, l'extraction de minerais et de pétrole des années trente, l'URSS n'aurait pas été en mesure de tenir tête à l'invasion nazie après 1941* » (page 201), peut conduire à inverser faussement la perspective, parfaitement rétablie d'ailleurs dans d'autres passages du livre. En réalité, le choix d'une accumulation primitive sauvage en URSS était dialectiquement lié à l'idée du « *socialisme dans un seul pays* », impliquant l'abandon des perspectives révolutionnaires en Europe, et la livraison de l'Allemagne à la barbarie nazie au travers de la criminelle politique assimilant les sociaux-démocrates à la gauche du fascisme. Un autre réel était possible, battant le nazisme en Allemagne, étendant la révolution, et évitant à l'URSS et l'accumulation primitive tsaro-stalinienne et l'invasion de 1941.

Car posons le problème à l'inverse : autant l'échec du gorbatchévisme trace bien la perspective d'un recul vers le brejnévisme et la Guerre froide, autant il resterait à s'interroger sur ce qu'impliquerait une « réussite », sinon précisément la stabilisation d'un « *régime autoritaire éclairé* » (page 367), tolérant un faux pluripartisme à l'image des tentatives polonaises ou hongroises actuelles, où une bureaucratie de technocrates performants continuerait à gérer à son profit un vaste réseau social autonome à la base, mais privé en réalité de tout pouvoir véritable. En quelque sorte la version moderne de « *l'autogestion dans la servitude* » (page 198), qui constitue l'un des traits de l'histoire séculaire de la Russie, du mir paysan, jusqu'aux kolkhozes staliniens<sup>2</sup>.

Ici, toutes les portes sont effectivement ouvertes pour une éventuelle convergence, en définitive réactionnaire, avec les courants traditionalistes slavophiles ou religieux, quelle que soit par ailleurs la nécessité évidente d'une libre expression de ces courants profonds de la Russie. Si Gorbatchev réussit à redonner à l'URSS sa puissance compétitive face au capitalisme, son objectif primordial aura été atteint et il n'est pas sûr que l'évolution démocratique, sociale et politique reste alors sa première préoccupation.

Mais une fois admise, cette nécessaire indépendance vis-à-vis de Gorbatchev de tous ceux qui luttent pour un socialisme démocratique et autogestionnaire de l'Est à l'Ouest, ne résoud pas les difficultés, mais ne fait que les ouvrir. Ce que permettent les recherches irremplaçables telles que celle de Jean-Marie Chauvier, c'est d'en débattre, avec la passion que suscite l'importance de l'enjeu et avec le plaisir que procure la rencontre avec la richesse de sa connaissance et de sa réflexion.



2. Voir les études sur ce plan de Moshé Lewin, *la Formation du système soviétique*, Gallimard, Paris, 1987, et nos réflexions critiques dans *Critique Communiste*, n° 68, novembre 1987.

● A propos du livre de Catherine Samary

# L'expérience yougoslave

MAXIME DURAND

Ce qui se passe aujourd'hui en URSS représente un gigantesque défi pour tous ceux qui se réclament de la continuité avec le combat de l'Opposition de gauche. Il est clair en effet que, de proche en proche, le processus de retour critique sur l'histoire post-révolutionnaire devait inévitablement déboucher sur la « question de Trotsky ». Mais plus fondamentalement encore, c'est le problème de la réinterprétation du stalinisme qui est ouvert et, à partir de ce moment, ce n'est plus seulement la figure historique de Trotsky qui ressurgit au premier plan, mais aussi toute son analyse de la dégénérescence bureaucratique de l'URSS.

C'est déjà beaucoup, mais ce n'est pas tout. Car le retour nécessaire sur le passé se combine avec l'introduction, relativement lente, mais inexorable, de réformes de grande portée ; certaines d'entre elles portent sur les institutions politiques, d'autres visent à modifier et à améliorer le mode de fonctionnement de l'économie. Dans ce mouvement, on se trouve très vite confronté à un point de vue spontané selon lequel il n'y aurait de dépassement des blocages actuels de l'économie soviétique sans réintroduction des lois marchandes : la lutte contre la domination bureaucratique passerait inévitablement par l'extension de la liberté du... marché. La pente la plus probable du gorbatchevisme pourrait alors être décrite comme suit. Pour le passé : on continue à momifier Lénine, on renvoie dos à dos Trotsky et Staline, et on tire un coup de chapeau à Boukharine (celui de la NEP). Pour l'avenir : plus d'initiative privée, plus de marché et... plus de marchandises. Avec une contrainte majeure : la bureaucratie doit en même temps s'inventer une nouvelle légitimité pour continuer à exercer sa domination.

Tel est l'enjeu, considérable, sur lequel les marxistes révolutionnaires doivent se donner les moyens de peser. Pour ce qui est de l'interprétation du passé, ils sont bien armés : la restitution de la vérité historique, la diffusion des textes mêmes de Trotsky, sont des objectifs clairs et nets. Mais il n'en va pas tout à fait de même

quant à l'avenir, notamment sous l'angle des problèmes économiques. Et c'est pourquoi il faut mettre les bouchées doubles, actualiser notre réflexion en ce domaine, renouer avec les interrogations. Deux grands débats font référence : celui des années vingt en URSS, autour de Préobrajensky, Boukharine et Trotsky, et celui des années soixante à Cuba, entre le Che, Mandel et Bettelheim. Par rapport aux processus à l'œuvre dans les pays de l'Est, ils constituent un apport essentiel, et qui n'a finalement pas vieilli. Mais il ne faut négliger aucune expérience, que ce soit celle de la Chine, ou encore celle de la Yougoslavie.

C'est à cette dernière qu'est consacré le livre de notre camarade Catherine Samary<sup>1</sup>. Mais il faut d'emblée insister sur le fait que l'intérêt de ce livre dépasse largement le simple objectif de connaissance de la réalité yougoslave. Sa préoccupation constante est en effet de tirer tout ce qui peut l'être de l'expérience yougoslave, en vue d'éclairer notre problématique de la transition socialiste. Comme le souligne Ernest Mandel dans sa préface « *son intérêt particulier est le va-et-vient entre les questions théoriques de la transition au socialisme et l'histoire vécue des réformes économiques, dans leur succession depuis quarante ans en Yougoslavie* ». Aucun lecteur ne devrait donc se détourner de la lecture de ce livre, sous prétexte qu'il ne traiterait que du cas yougoslave.

Certes, l'expérience yougoslave peut être considérée comme un espoir déçu, mais, en même temps, elle offre un champ de réflexion tout à fait important. C'est que depuis quarante ans, la Yougoslavie a expérimenté les trois variantes principales de la gestion bureaucratique. Dans l'après-guerre, et jusqu'à la rupture avec l'URSS, l'économie yougoslave a commencé par fonctionner sur le modèle soviétique, à partir d'une planification « *essentiellement fondée sur des choix en nature et où les catégories monétaires jouent un rôle subordonné* » (p. 36).

À partir de la rupture avec Staline, et jusqu'en 1964, la planification yougoslave adopte un mode de planification souvent qualifiée de « décentralisée », bien que ce





terme soit impropre dans la mesure où les leviers de commande de l'accumulation restent centralisés : les unités de production « acquièrent une "autonomie comptable" et une plus grande liberté de gestion. Mais en substance, le plan continue à orienter les grands choix stratégiques d'investissements (...) Le marché, la loi de la valeur exercent des pressions conflictuelles avec un tel système, mais n'y dominant toujours pas » (p. 37). C'est cette période 1953-1964 qu'étudie la seconde partie du livre, sous le titre suggestif de « L'autogestion étouffée par le plan ». L'intérêt pratique qu'il y a à bien comprendre les contradictions de cette réforme réside dans le fait qu'elle s'apparente à celles qui sont actuellement introduites en URSS.

Avec la réforme marchande de 1965, l'économie yougoslave a essayé un troisième système visant « à faire du marché "socialiste" le régulateur ou, selon une terminologie marxiste, à restaurer la domination et le respect de la loi de la valeur pour orienter les investissements. Le plan n'a plus qu'une fonction indicative ou secondaire par rapport aux mécanismes marchands. » (p. 37) L'étude de l'échec de cette réforme, consommé entre 1965 et 1971, fait l'objet de la troisième partie, intitulée cette fois « L'autogestion étouffée par le marché », et qui constitue le cœur de l'ouvrage dans la mesure où une telle

conception d'un « socialisme de marché » est tout à fait spécifique de la Yougoslavie et diffère sensiblement des éléments de réforme introduits ailleurs dans les années soixante. Seules les récentes réformes hongroises vont un peu dans le même sens. L'expérience yougoslave est donc tout à fait précieuse.

Bien sûr, il n'existe pas de schémas universels et étroitement définis, et la voie sur laquelle s'engagent aujourd'hui les réformes d'Union soviétique ne sera pas identique à l'itinéraire yougoslave. Mais les grandes contradictions à l'œuvre sont comparables, et c'est pourquoi il est urgent de tirer toutes les leçons de l'échec yougoslave qui deviendra assez vite évident puisque, dès 1971, sera amorcé un mouvement de recentralisation, comme réponse à plusieurs évolutions adverses.

L'introduction de la concurrence, entre entreprises et par rapport au marché mondial, qui caractérise la réforme, a eu pour premier effet d'accentuer les mécanismes de différenciation sociale. Pourtant, à première vue, la décentralisation avait pour objectif de rapprocher les décisions des gens, et visait la mise en place d'un développement plus harmonieux. Le fait qu'elle produise un effet finalement inverse peut apparaître comme un paradoxe, si l'on prend comme acquis un postulat largement répandu, y compris au sein de la gauche alternative, selon lequel le maxi-

num de décentralisation est souhaitable en soi. De manière symétrique, cette analyse, aujourd'hui dominante, avec des versions de gauche et de droite, tire un trait d'égalité entre centralisation, étatisation et bureaucratisation. L'intérêt de l'expérience yougoslave est de venir rappeler une évidence qui relève un peu du bon sens : quand on laisse fonctionner spontanément les lois du marché, en levant tout contrôle social, alors, très naturellement, les différences, au lieu de se résorber, s'accroissent. Les avantages acquis, la rentabilité supérieure, le dynamisme garanti des régions et entreprises les plus prospères attirent l'investissement, la main-d'œuvre qualifiée, qui viennent à leur tour reproduire ces effets de domination. L'abandon de toute centralisation ne définit pas une alternative cohérente : l'enjeu réside précisément dans la possibilité de mettre en place une forme démocratique de centralisation-régulation sociale.

Autre conséquence de l'ouverture au marché : le déficit extérieur se creuse, quadruplant entre 1964 et 1971. Tout au long de son livre, Catherine Samary attache une grande importance à l'articulation entre contrainte extérieure et contrainte intérieure. Elle montre que l'explosion des importations et le poids croissant de la dette extérieure qui en a résulté n'étaient pas l'effet inévitable d'une « contrainte extérieure » qui constituerait une loi économique absolue et éternelle. C'est, au contraire, l'orientation même de la réforme qui a conduit à ce que la contrainte extérieure vienne jouer avec tant de rigueur : « les critères de gains financiers sur la base des signaux de prix mondiaux comparés aux prix intérieurs ont stimulé les importations dans tous les domaines » (p. 186).

Enfin, le passage à un mode de gestion décentralisée, l'introduction de critères financiers, et l'ouverture sur le marché mondial, ont contribué à tordre les choix techniques en faveur du capital et au détriment de l'emploi. Au regard des critères adoptés, il devenait rationnel d'accroître l'intensité capitaliste et d'économiser au maximum le facteur travail. Le FMI, évidemment, trouve que le travail était trop cher payé, et le capital trop subventionné, mais Catherine Samary montre avec précé-

sion qu'il ne s'agissait pas d'un simple problème technique, mais de l'inadéquation du mode de régulation adopté. « La compétition imposée aux entreprises autogérées orientées vers des critères de gestion micro-économique produit, pour des raisons éminemment sociales, l'effet inverse de celui attendu » (p. 179).

L'examen de l'expérience yougoslave débouche assez naturellement sur cette question : entre la planification bureaucratique hyper-centralisée et l'autogestion décentralisée, existe-t-il un modèle de socialisme conduisant réellement à un « optimum social » ? Ou encore : la seule alternative est-elle entre centralisation-bureaucratie et décentralisation-marché ? La thèse centrale du livre rejette évidemment cette manière de poser la question : « pour résumer synthétiquement notre point de vue, nous dirons qu'en se démarquant du stalinisme sans une critique radicale de son système politique, les réformateurs yougoslaves (mais n'en est-il pas souvent de même plus à l'Est ?) ont été contraints de théoriser une fausse alternative : planification bureaucratique (et totalitarisme de l'Etat) ou rationalité marchande (et liberté) » (p. 19).

La clé de la question réside évidemment dans la démocratie ouvrière, comme alternative au pouvoir bureaucratique et comme élément fondamental des rapports de production et de distribution : sans elle, la décentralisation de la gestion se bombera à échanger les effets de la dictature du plan bureaucratique contre ceux, plus capitalistoïdes, de celle du marché mondial.

Retrouver le chemin de la démocratie ouvrière, de la perspective de la planification démocratiquement centralisée, tels sont les enjeux théoriques et pratiques d'un débat qui va, en un certain sens, reprendre là où l'a laissée la contre-révolution stalinienne, et ce n'est pas un hasard si les références au livre si important de Préobrajensky<sup>2</sup> émaillent les chapitres où Catherine Samary systématise les enseignements de l'expérience yougoslave par rapport au problème de la transition socialiste. Les marxistes révolutionnaires se doivent d'occuper une place centrale dans ce débat décisif : ils trouveront pour cela d'efficaces munitions dans le livre de Catherine Samary.

1. Catherine Samary, *Le Marché contre l'autogestion, l'expérience yougoslave*, Publisud-La Brèche, 1988.

2. Eugène Préobrajensky, *la Nouvelle Economique*, EDI, 1966.

# Considérations sur l'argent et la mort

DENISE AVENAS

Le livre de Pierre Lantz récemment paru aux éditions L'Harmattan sous le titre lapidaire *L'Argent, la Mort* nous précipite dès la première page dans le vif du sujet. Ce qui réunit la milliardaire américaine et les habitants du bidonville qui jouent ensemble au « *scopone scientifico* » dans le film de Comencini *L'Argent de la vieille*, ce n'est pas seulement la puissance matérielle de l'argent (à ce niveau-là, les dés sont pipés, les pauvres finiront nécessairement par perdre); mais son impact symbolique, en tant qu'erzatz d'éternité pour l'une et de toute puissance pour les autres. L'argent, rempart contre la mort. Mais rempart illusoire, puisqu'il est en lui-même porteur de mort, dès lors qu'il déplace l'être vers l'avoir. C'est de cette ambivalence de l'argent considéré dans sa fonction fantasmatique autant qu'économique qu'il s'agira ici.

## FAIRE TENIR ENSEMBLE DES ANALYSES DISSOCIÉES

Le pari de ce livre, très synthétique, est donc de reprendre l'analyse de l'argent, du fétichisme, de la réification en dépassant le simple point de vue des rapports économiques et sociaux entre les classes, de l'enrichir des apports de l'« économie libidinale » sans la rejeter pour autant. Quel désir polarise l'argent ? Comment sert-il de lien social non seulement dans le réel mais dans l'imaginaire d'une société ? Une approche anthropologique, qui refuse de dissocier pratique matérielle et pratiques symboliques, qui « marie » les données de l'ethnologie, de la sociologie, de la psychanalyse avec la réflexion politique et philosophique permet à l'auteur d'esquisser une réponse à ces questions, en fécondant les uns par les autres des savoirs jusque-là parcellaires et unilatéraux. « *Si l'argent est le point central de cet essai, c'est qu'il est si souvent le lien privilégié*

*entre les hommes, le point de rencontre du désir et du travail, symbole du monde et de la société.* »

Cette volonté de faire tenir ensemble des approches jusque-là séparées, voire contradictoires, débouche sur une multitude d'analyses de détail fort subtiles sur la fonction du jeu d'argent, le désir, le travail, le militantisme même, — en jouant le décentrement du regard par un très long détour par les sociétés archaïques et ce qu'elles ont à nous apprendre de nous-mêmes.

Dès lors, si l'on consent à rompre avec les dogmatismes, à faire l'effort d'une lecture pas toujours facile, on apercevra quelques-unes des raisons de l'opacité du réel, de sa résistance aux théorisations trop univoques. La critique faite là des insuffisances du marxisme est stimulante, en ce qu'elle nous montre un Marx plus hégélien, plus « bourgeois » qu'il ne le soupçonnait, dans sa foi par exemple en la science, le progrès. Non qu'il faille imputer à Marx de n'avoir pas su sauter complètement par dessus son époque, mais à ses successeurs, plutôt, d'avoir tellement tardé à prendre en compte, stalinisme aidant, des apports venus d'ailleurs. A dépasser une conception trop pauvre de la dialectique, que sa polarisation sur une économie « déterminante en dernière instance » a poussé à laisser en friche le reste, permettant à la pulsion non canalisée de se polariser sur des aberrations comme le culte du petit père des peuples, d'investir une conception quelque peu étriquée du militantisme. Certes, il ne s'agit pas de brancher sommairement Marx sur Freud, ils ne travaillent pas sur le même registre, mais pas davantage de rejeter d'un revers de main méprisant les Deleuze, Guattari, Lyotard, ou même quelques-unes des vues décapantes d'un Nietzsche. Abandonner une version trop économiste et finalisée de la dialectique, mais aussi une forme trop hégélienne encore d'universalité, qui ne permet pas

de penser dans sa richesse particulière l'individu. Réarticuler l'individu sur le social, les penser ensemble sans les amoindrir. « *Etudier le symbole de deux manières successives : comme lien dans la production, dans son aspect anthropologique — c'est son côté directement socialisé. Comme approche individualisée du monde, comme désir jeu du monde* » — car ces deux aspects sont indissociables.

### REGARDER NOTRE SOCIÉTÉ DU POINT DE VUE DE L'AUTRE

C'est à cette fin que Pierre Lantz fait un long détour par les sociétés « archaïques », où « *le point d'ancrage est la vie, non la mort, la richesse, non la valeur, la production, non le travail* ». Il s'agit pour lui de dénoncer, débusquer ce qu'il y a d'ethnocentrisme jusque chez les ethnologues les plus avertis contre ce danger (Levi Strauss par exemple), de saisir ces sociétés dans ce qu'elles ont de différent, d'irréductible aux catégories des sociétés marchandes auxquelles on a trop souvent voulu les ramener. D'analyser leurs rapports à la nature, à la mort de « leur » point de vue, autant que faire se peut, et de revenir à nos sociétés, ensuite, en adoptant un regard neuf, un regard éclairé par la différence plutôt que par l'analogie forcée. Ces sociétés utilisent pour certaines d'entre elles la monnaie comme écran entre les morts et les vivants, le rapport entre la monnaie, la vie et la mort y est plus « limpide » que chez nous, et à partir de là nous pouvons analyser ce qu'il en est dans les sociétés telles que la nôtre, d'où la mort a été proscrite autant que faire se pouvait, alors qu'elle fait si l'on peut dire « partie de la vie » là-bas. Dans les sociétés archaïques, la mort doit « *circuler selon les cycles traditionnels, à ce prix elle peut fonder des symboles reconnus socialement, des richesses légitimes, féconder les forces vitales* ». Chez nous, elle est exclue du social, impensable théoriquement, le symbolisme qu'elle

porte a été refoulé comme honteux, et cependant elle est omniprésente, mais masquée.

Car il est impossible de dissocier le pouvoir, si rationalisé qu'il se veuille, du symbolisme qu'il mobilise et de la puissance de mort qu'il monopolise. Bien que notre société prétende échapper au symbole par le calcul, le rendement, l'économie, bien que les hommes politiques, au nom du déclin des « idéologies » ne se veuillent que gestionnaires, bien que la toute puissance de la raison théorisée à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle ait du mal à disparaître, l'irrationnel renaît sans cesse où on ne l'attend pas, et en particulier dans la façon dont est investi l'argent, signe de toute puissance, résumé de toutes choses. Et la mort impensée, impensable, la mort bannie, exclue, réinvestit tout le champ du réel : « *l'Etat science guerre* » devient « *le signifiant suprême auquel se subordonnent tous les autres symboles... Il ne peut tolérer que des êtres pour la mort, une nature ravagée, une société atomisée, des individus évalués par la quantité de puissance qu'ils offrent, mesurable par la balance des paiements* ».

L'argent, qui porte en lui l'illimité, le sériel, le compulsif, est devenu l'expression de la « pulsion de mort ». Non plus comme dans les sociétés archaïques le symbole des morts, mais le substitut de la mort qui, « *n'étant plus liée à l'organisation vitale et sociale, ne circule plus, n'est imaginée que comme réduction à l'identique, à l'indifférencié, au principe de constance* », et s'articule sur l'image de l'Etat vampire.

Ce n'est pas que dans ce livre tout soit radicalement nouveau, il s'étaie sur les recherches qui datent d'il y a quelques années déjà, compte tenu du mal qu'a eu l'auteur à dénicher un éditeur. Il n'est pas non plus très optimiste dans les conclusions, il est souvent provocateur sans le vouloir, mais tel qu'il est, dans son parti pris de complexité, il constitue un garde-fou fort efficace contre les rationalisations trop rassurantes parce que réductrices, surtout si l'on tient que la volonté de changer le monde ne peut se contenter d'idées trop simples. L'histoire l'a assez démontré.



## Vient de paraître

### Cahiers du féminisme

n° 48, 44 pages, 24 francs à commander à La-Brèche-Pec, 2 rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.

Ce numéro de printemps, au dossier très riche, est centré sur la situation des femmes dans la fonction publique.

## cahiers du féminisme

OLYMPE DE GOUGES  
Une féministe  
avec la Revue du féminisme

DOSSIER  
FONCTION  
PUBLIQUE  
Ton univers  
inégalitaire...

ECOLE  
Les enseignantes  
ont du mérite!



### Extraits du sommaire :

Fonction publique : égalité formelle, inégalité réelle — L'école malade des femmes ? — Lettre ouverte à Lionel Jospin — PTT, les risques du métier — UGFF-CGT, l'entourloupe — Infirmières, contrôleuses du travail, bibliothécaires, ras-le-bol des B — Espagne, rencontre féministe — Brésil, les femmes au cœur de la politique — Femmes turques et femmes kurdes — Olympe de Gouges — Colloque de Toulouse d'avril, les femmes et la révolution française — Michèle, conseillère municipale — L'interprétation des maternités.

## Vient de paraître

### Chroniques Vietnamiennes n° 5, 36 pages, 20 francs

A commander à Chroniques Vietnamiennes  
BP 746, 75532 Paris Cedex 11  
Chèques à l'ordre de Chroniques Vietnamiennes

Extraits du sommaire :

En direct de Hanoi — Visite des camps de réfugiés à Hong-Kong et Macao — Le réveil des intellectuels vietnamiens (dossier) — Les raisons du marasme économique au Vietnam — Lettre ouverte des travailleurs vietnamiens au gouvernement français — Du nationalisme au stalinisme.



## Les 15 émissions de Génération en vidéo

Les éditions La Brèche et Kuiv Production, qui a réalisé la série télévisée, vous proposent une édition spéciale à tirage limité de l'ensemble de la série télévisée (2 cassettes vidéo VHS de 4 heures)

### Souscription jusqu'au 31 mars 1989 au prix exceptionnel de 300 francs

Nom : ..... Prénom : .....  
N° : ..... Rue : .....  
Code postal : ..... Ville : .....

Joindre un chèque à l'ordre de La Brèche-PEC, à envoyer au 2 rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil

librairie  
diffusion

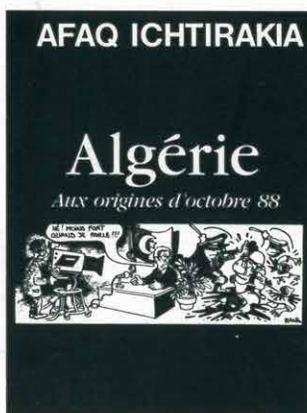
## LA BRECHE

heures d'ouverture  
lundi : de 14 h 00 à 20 h 00  
du mardi au samedi  
de 12 h 00 à 20 h 00

**Achetez-y  
tous vos livres**

5 % d'avoir à partir  
de 500 F d'achats (de livres)

9, rue de Tunis, 75011 Paris  
Tél : 43 67 63 57



## Nouveauté

*Algérie, aux origines d'octobre 1988*

157 pages, 50 francs. A commander à La Brèche-Pec, 2 rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil

Les camarades algériens de l'Organisation révolutionnaire des travailleurs (ORT) viennent de publier un livre important pour comprendre ce qui se passe aujourd'hui en Algérie. Ce livre fait le bilan économique et politique d'une décennie de régime Chadli. En plus des principaux textes de l'ORT, il consacre trois chapitres aux événements d'octobre 1988.